

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°4058 Dimanche 06 Avril 2025 - Prix: 20 DA - www.seybouseimes.dz

Visite du ministre des affaires étrangères français à Alger :
Vers un agenda de relance clair et structurant des relations bilatérales

P.02

Le Conseil de sécurité appelé à assumer ses responsabilités et à appliquer ses décisions pour cesser l'agression sioniste à Ghaza



P.03

Alger crie son soutien à Gaza :
Des milliers de personnes dans les rues



P.03

Droits de l'homme :



Adoption du projet de résolution présenté par l'Algérie sur l'impact des mines antipersonnel

P.03

Énergie :



La plus grande centrale solaire d'Algérie entre en chantier

P.05

Annaba :



Ressources en eau :
Création d'une unité de distribution d'eau vers Annaba et El Tarf

P.06

Annaba :
Avancement notable des travaux de la route reliant Ras El Hamra à Oued Bokrat



P.06

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FRANÇAIS AUJOURD'HUI À ALGER : Vers un agenda de relance clair et structurant des relations bilatérales

La visite de Jean-Noël Barrot aujourd'hui à Alger revêt une importance stratégique. Elle devrait permettre d'établir un plan d'action concret pour la relance de la coopération bilatérale, en définissant des étapes précises et des engagements mutuels. Cette rencontre diplomatique marque une volonté commune de tourner la page des tensions et de poser les bases d'une relation plus stable et constructive.

Enfin, les deux présidents ont convenu d'une rencontre future afin de sceller ces avancées et d'assurer une mise en application effective des engagements pris. Cette dynamique pourrait marquer un tournant dans les relations entre l'Algérie et la France, en favorisant un dialogue renouvelé et des actions concrètes pour une coopération durable.

Le ministre français des Affaires

étrangères, Jean-Noël Barrot, sera ce dimanche à Alger, à l'invitation de son homologue algérien, Ahmed Attaf. Cette visite s'inscrit dans la volonté des deux pays de donner un nouvel élan à leur coopération, après un entretien téléphonique entre les présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron. L'objectif est d'établir un calendrier clair pour la reprise des relations bilatérales et de traduire en actions concrètes les engagements pris par les deux chefs d'État.

Un climat diplomatique sous tension Depuis plusieurs mois, les relations entre Alger et Paris ont connu des turbulences, amplifiées par les déclarations controversées du ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, sur des dossiers sensibles liés à l'Algérie. Face à cette confusion, le Quai d'Orsay a réaffirmé que le ministère des Affaires étrangères reste le principal acteur



de la diplomatie française, tout en soulignant le rôle décisif d'Emmanuel Macron dans l'orientation stratégique des relations avec Alger.

Le 31 mars 2025, Macron a contacté Tebboune pour lui présenter ses vœux à l'occasion de l'Aïd El-Fitr et évoquer les tensions accumulées ces derniers mois. Parmi les sujets sensibles figurait l'échec de l'expulsion de l'influenceur algérien Doualemn, qui a provoqué une vive réaction d'Alger, ravivant les crispations entre les deux pays.

La justice et la liberté d'expression au cœur des frictions

Un autre dossier a récemment

envenimé les relations franco-algériennes : la condamnation de l'écrivain Boualem Sansal à cinq ans de prison ferme et à une amende de 500 000 dinars. Dans ce contexte tendu, la coopération judiciaire devrait connaître un nouvel élan avec la visite prochaine du ministre français de la Justice, Gérald Darmanin, en Algérie. Ce déplacement s'inscrit dans une volonté commune de renforcer les mécanismes de collaboration entre les deux pays en matière juridique et judiciaire.

L'extradition des ressortissants algériens condamnés en Algérie revient sur le devant de la scène diplomatique franco-algérienne. David Lisnard, maire de Cannes et figure des Républicains, a récemment pris position en faveur de la remise d'Abdeslam Bouchouareb aux autorités algériennes. Ce dernier, ancien ministre de l'Industrie

sous Bouteflika, est poursuivi pour plusieurs affaires de corruption et a été condamné à plusieurs reprises en Algérie.

Une coopération judiciaire en suspens L'Algérie continue d'exiger l'extradition de plusieurs personnalités poursuivies pour corruption, alors que la France maintient une position de blocage. Cette situation contraste avec la coopération plus fluide entre l'Algérie et d'autres pays européens, qui collaborent activement pour l'identification et la restitution des biens acquis illégalement.

Alors que Paris et Alger tentent de relancer leur partenariat, la question de l'extradition pourrait devenir un point de tension majeur dans les discussions bilatérales. L'issue de ce dossier sera déterminante pour l'avenir des relations entre les deux nations.

CRISE ALGÉRIE – FRANCE :

Mis sur la touche, Retailleau tente de sauver la face



Alors que le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, semble écarté et temporairement réduit au silence dans la nouvelle voie empruntée en vue de résoudre la crise, il s'est permis de poser des conditions préalables à sa résolution.

Retailleau n'a trouvé aucun obstacle moral ou protocolaire à la poursuite de ses provocations, même sous une autre forme, considérant, selon ses dires, qu'il n'y a pas d'issue à la crise sans la libération de l'écrivain Boualem Sansal et l'acceptation de la liste des personnes expulsées du territoire français, malgré l'accord des présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron, le jour de l'Aïd, lors d'un appel

téléphonique, sur une feuille de route qui ne comprenait que des visites des ministres français des Affaires étrangères et de la Justice, à l'exclusion de leur collègue de l'Intérieur.

Le politicien de droite a posé, lors de son entretien sur la chaîne France 5, deux « objectifs » à atteindre pour la reprise du dialogue entre Paris et Alger, tout en soulignant l'existence de « signaux positifs ».

Le premier objectif, selon le politicien qui aspire à diriger un courant de centre-droit et à « profiter » de l'électorat d'extrême droite, est la libération de l'écrivain algéro-français Boualem Sansal, emprisonné en Algérie depuis la mi-novembre et condamné la semaine

dernière à cinq ans de prison ferme pour atteinte à l'unité nationale et autres accusations. Le membre du gouvernement considère que la libération de Sansal est une « question humanitaire ».

Bruno Retailleau : « Pour la première fois, j'ai bon espoir »

Concernant la situation judiciaire de l'écrivain, ce dernier et le ministère public ont fait appel du jugement, une procédure qui empêche la grâce présidentielle de l'intéressé, jusqu'à ce que l'appel soit examiné et qu'il n'y ait pas de pourvoi en cassation de la part de l'intéressé ou du ministère public concernant la décision attendue de la chambre pénale.

La deuxième condition pour la reprise du dialogue, selon Retailleau,

concerne l'acceptation par Alger d'accueillir les ressortissants algériens faisant l'objet d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Retailleau insiste sur ce dossier en faisant référence à « la demande d'expulsion de l'Algérie qui a commis le meurtre à Mulhouse, 14 fois par les autorités algériennes, qui ont refusé de le reprendre, malgré l'existence d'une convention bilatérale entre nous depuis 1994 ».

Alors que le ministre lie la résolution de la crise à ces deux questions, il ignore les autres questions essentielles, telles que le retrait de son pays de la proposition de l'ONU concernant la question du Sahara occidental, considérée comme une

question de décolonisation, ainsi que son refus de coopérer judiciairement dans l'affaire de l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb. Interrogé sur la manière dont le gouvernement français a géré la crise avec l'Algérie, Retailleau a répondu en restant « vigilant » et en « attendant des actes concrets », ajoutant « pour la première fois bon espoir ».

Bien qu'il n'ait pas été mentionné dans le communiqué conjoint après l'appel téléphonique entre Tebboune et Macron, le ministre affirme qu'il est « toujours impliqué » et qu'il n'a pas été exclu de la gestion de la crise avec l'Algérie.

SOUTIEN D'ATAL À LA PALESTINE :

8 mois de prison avec sursis requis en appel



L'ancien défenseur de l'OGC Nice, Youcef Atal, comparait mercredi en cour d'appel à Aix-en-Provence pour « provocation à la haine à raison de la religion ». L'affaire concerne le partage sur Instagram d'une vidéo controversée d'un prédicateur palestinien le 12 octobre 2023, quelques jours après l'attaque du Hamas contre Israël.

Initialement condamné le 3 janvier 2024 par le tribunal correctionnel

de Nice à huit mois de prison avec sursis et 45 000 euros d'amende, le joueur avait fait appel de cette décision. Le jugement incluait également l'obligation de publier la condamnation dans les journaux Nice Matin et Le Monde.

Lors de l'audience en appel, le ministère public a requis une peine identique à celle prononcée en première instance. La cour d'appel rendra sa décision le 30 avril prochain. Cette affaire a marqué un tournant dans la carrière du

joueur, qui a quitté l'OGC Nice où il évoluait depuis 2018.

« Je ne suis qu'un joueur de foot » Lors de son audience en appel, l'international algérien s'est défendu. « Je ne fais pas de la politique, je ne suis qu'un joueur de foot », a-t-il assuré. Il a confié qu'il n'a jamais eu l'intention de faire incitation à la haine que qu'il avait « juste un message de soutien à des gens en train de souffrir ».

« Ce n'est pas parce que j'envoie un message de soutien à la

Palestine que je suis contre les juifs ou quoi que ce soit, a insisté le joueur de 28 ans. L'erreur que j'ai faite, c'est que je n'ai pas regardé la vidéo jusqu'à la fin, sinon je ne l'aurais pas partagée. J'aurais dû faire plus attention », a-t-il ajouté.

De son côté, Me Tom Michel, l'avocat d'Atal, s'est fermement opposé à ce que son client soit étiqueté comme « le symbole de l'antisémitisme en France ». Il a qualifié les sanctions

prononcées en première instance de « surréalistes » et a contesté la possibilité d'une condamnation, arguant l'absence d'éléments prouvant une intention délibérée de la part de son client.

Cette affaire met en lumière les tensions juridiques et sociétales autour des questions de discrimination et de responsabilité sur les réseaux sociaux, dans un contexte où le sport professionnel est de plus en plus confronté à ces problématiques.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général : Bicha salim
Directeur de la publication : Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousestimes.dz
Email: redaction@seybousestimes.dz
contact@seybousestimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

Alger crie son soutien à Gaza : Des milliers de personnes dans les rues

Sous l'initiative d'un parti politique national, une marche de solidarité a été organisée ce vendredi à Alger, en soutien à la lutte et à la résistance du peuple palestinien face à l'agression israélienne.

Les intervenants ont fermement condamné l'escalade de la violence « sauvage » de l'occupation sioniste contre les Palestiniens dans la bande de Gaza.

Parmi les slogans scandés, des appels au boycott et des condamnations vigoureuses contre « la présence de l'ambassade américaine à Alger », accusée par les protestataires de « soutenir et encourager les crimes de guerre israéliens ». Les participants ont exigé une position plus ferme de la communauté internationale face aux massacres perpétrés dans la bande de Gaza.

Cette mobilisation intervient

après un nouveau massacre perpétré par l'armée israélienne, qui a ciblé, jeudi, l'école Dar Al-Arqam, abritant des déplacés dans le quartier d'At-Tuffah, au nord-est de Gaza. Ce raid a fait 29 martyrs, dont 18 enfants, une femme et une personne âgée, et plus de 100 blessés.

Massacre à l'école Dar al-Arqam de Gaza : L'étendue d'une tragédie sans fin

Par ailleurs, des groupes extrémistes sionistes prévoient d'introduire des animaux sacrificiels dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa à l'occasion de la Pâque juive (Pessah), une provocation qualifiée par la résistance palestinienne d'« escalade dangereuse et tentative de judaïsation des lieux saints musulmans ».

Dans un communiqué, le mouvement Hamas a appelé « les masses de la nation arabe et



islamique à défendre Al-Aqsa par tous les moyens possibles », dénonçant une violation flagrante des sanctuaires islamiques.

La situation reste tendue, alors que les crimes israéliens se multiplient à Gaza et que les provocations s'intensifient à Jérusalem.

Amar Bendjama :

« Aucune force ne pourra déraciner le peuple palestinien de sa terre »

De son côté, l'ambassadeur permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a déclaré jeudi que son pays avait demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la situation en Palestine, affirmant avec force que « ce Conseil doit



parler clairement ».

Intervenant lors de cette session, Bendjama a estimé que « ce qui se passe à Gaza relève d'une punition collective et d'un crime de guerre », ajoutant qu'« aucune force ne pourra déraciner le peuple palestinien de sa terre ». L'ambassadeur a insisté sur la nécessité pour le Conseil d'assumer ses responsabilités et de garantir la mise en œuvre de ses résolutions. « Tout échec dans cette voie entraînerait la perte de toute légitimité restante », a-t-il averti.

Dans son allocution, le représentant algérien a souligné que « la population de Gaza endure des souffrances inimaginables ». Il a également

tenu à rappeler que « les autorités d'occupation sont responsables de la transformation de Gaza en la zone la plus meurtrière pour les travailleurs humanitaires, avec plus de 400 tués, et pour les journalistes, où 209 professionnels des médias ont perdu la vie ».

Convoquée à l'initiative de l'Algérie, cette réunion d'urgence fait suite à une demande officielle déposée mercredi, face à l'escalade dramatique dans les territoires palestiniens occupés. Depuis plus d'un mois, Gaza subit un blocus implacable, accompagné d'attaques aveugles ayant notamment ciblé des personnels humanitaires.

La session, qui se tient au siège de l'ONU à New York, intervient dans un contexte de tensions exacerbées, alors que la communauté internationale peine à trouver une issue à la crise.

Le Conseil de sécurité appelé à assumer ses responsabilités et à appliquer ses décisions pour cesser l'agression sioniste à Ghaza

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, a affirmé, à New York, que le Conseil de sécurité doit assumer pleinement ses responsabilités et veiller à l'application de ses décisions pour mettre un terme à l'agression sioniste sanglante contre la bande de Ghaza, soulignant que l'échec à adopter cette approche entraînerait la perte de toute crédibilité restante de cet organe onusien.

Dans son allocution, jeudi, devant le Conseil de sécurité international, lors de la réunion d'urgence sur la Palestine à la demande de l'Algérie, M. Bendjama a souligné que le Conseil de sécurité doit s'exprimer en toute « clarté et fermeté » et veiller à l'application de toutes ses décisions



pour mettre fin aux massacres commis par l'entité sioniste contre les civils palestiniens, faute de quoi cela entraînerait la perte de toute crédibilité restante de cet organe onusien.

Le diplomate algérien a attiré l'attention sur les souffrances insoutenables des Palestiniens à Ghaza en raison de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste qui ne s'est pas contentée d'exécuter des civils, mais a même ciblé les travailleurs humanitaires,

le personnel médical ainsi que les journalistes et les enfants.

Le bilan de l'agression menée contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 fait état de 400 morts parmi les travailleurs humanitaires, 209 journalistes et 1060 travailleurs du personnel de la santé, outre l'exécution de 17.000 enfants, a-t-il indiqué, soulignant que « ces personnes méritent justice ».

« Le meurtre est devenu une routine quotidienne pour les populations de Ghaza, au vu et au su de la communauté internationale qui assiste à ce génocide en direct dans un silence absolu », a-t-il regretté.

Le même responsable a également souligné que l'occupant empêche les aides humanitaires d'entrer dans la bande de Ghaza depuis plus d'un

mois, « comme si les massacres ne suffisaient pas », ajoutant que « ce qui se passe à Ghaza est une horreur absolue, et ce comportement criminel ne doit pas rester sans réponse ».

A cet égard, il a précisé que la résolution 2735 de l'ONU doit être pleinement appliquée sans délai, pour sauver les vies et mettre un terme immédiatement à l'agression sioniste.

Concernant la situation en Cisjordanie occupée, le diplomate algérien a fait état « d'une hausse des chiffres liés à la destruction, à l'annexion, aux arrestations, aux déplacements forcés et aux assassinats perpétrés par l'occupant sioniste », dans une tentative de contrôler totalement les territoires palestiniens.

Il a indiqué que la politique de colonisation se poursuit sans relâche, précisant qu'au cours de la seule année écoulée, l'occupant avait accaparé 46 km carrés de terres en Cisjordanie, tandis que les responsables sionistes poursuivent leurs attaques contre la mosquée Al-Aqsa, en défiant le statut historique et juridique établi.

Ainsi, M. Bendjama a affirmé que l'Algérie « condamne avec la plus grande fermeté » tous ces actes, ajoutant : « L'histoire nous a appris qu'aucune force ne peut déraciner un peuple de sa terre. Le peuple palestinien ne sera pas déplacé, il restera sur sa terre et, avec le soutien de tous ceux qui aiment la liberté et la paix, il établira son Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale ».

Conseil des droits de l'Homme : Adoption du projet de résolution présenté par l'Algérie sur l'impact des mines antipersonnel

Le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a adopté par consensus, vendredi, le projet de résolution présenté par l'Algérie sur « L'impact des mines antipersonnel sur la jouissance de tous les droits de l'Homme », à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines. Cette adoption marque une avancée significative dans la reconnaissance des conséquences humanitaires,

sociales et économiques des mines antipersonnel et souligne l'engagement renouvelé de la communauté internationale en faveur des victimes et des pays affectés.

Cette résolution, initiée par l'Algérie, dans le cadre de son mandat au sein du Conseil (2022-2025), a été présentée dans le cadre d'un Core group transrégional composé de l'Afrique du Sud, de la Croatie, du Mozambique, du Pérou, du Royaume Uni et de Vanuatu.

Dans son intervention, le

Représentant permanent de l'Algérie, l'Ambassadeur Rachid Bladehane, a mis en avant l'approche constructive, inclusive et transparente adoptée tout au long des consultations sur ce projet de résolution. L'Algérie, avec le soutien de son Core group, a œuvré pour rassembler le Conseil autour de cette question cruciale, dans un esprit de coopération et de responsabilité partagée.

Le texte adopté, qui met en lumière l'impact destructeur des mines antipersonnel sur le droit



à la vie, la sécurité, la liberté de circulation, l'accès à l'éducation et au développement, appelle à un renforcement des efforts de déminage, une assistance accrue aux victimes, ainsi qu'un engagement renforcé des Etats en faveur de l'interdiction totale des mines antipersonnel.

A travers cette initiative, l'Algérie

réaffirme son attachement aux instruments internationaux en la matière, notamment la Convention sur l'Interdiction des Mines Antipersonnel, dite Convention d'Ottawa, et insiste sur la nécessité d'une coopération internationale accrue pour parvenir à un monde sans mines. La communauté internationale a salué cette initiative, soulignant l'importance de continuer à sensibiliser sur ce fléau qui, encore aujourd'hui, prive des milliers de personnes de leurs droits les plus fondamentaux.

GRÂCE AUX GRANDS PROJETS DÉCIDÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : L'Algérie avance à pas sûrs vers sa sécurité hydrique

Face au stress hydrique à l'échelle régionale et mondiale provoqué par les changements climatiques, l'Algérie avance à pas sûrs vers la garantie de sa sécurité hydrique, grâce aux grands projets décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, reposant sur l'exploitation des ressources hydriques non conventionnelles, telles que le dessalement de l'eau de mer et les nappes phréatiques, outre l'interconnexion des barrages et des grands transferts hydrauliques.

Portée par une vision prospective du président de la République et une mise en œuvre rigoureuse sur le terrain, l'Algérie a pu accomplir des progrès considérables en matière de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.

Ainsi, le taux de raccordement aux réseaux d'eau potable a atteint désormais 98 % à l'échelle nationale, plaçant le pays parmi les pays leaders dans ce domaine.

Les projets de dessalement de l'eau de mer constituent l'un des piliers de la politique hydrique du pays. Une première phase a été achevée avec la réalisation de cinq grandes usines de dessalement par "des mains algériennes" dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Draouche), Boumerdès (Cap Djinet), Tipaza (Fouka), Oran (Cap Blanc) et Béjaïa (Tighremt-Toudja), avec une capacité de production de 300.000 m³ par jour chacune pour un coût avoisinant 2,4 milliards de dollars.

La deuxième phase, dont le



lancement est prévu début de l'année prochaine, concernera la construction de six grandes usines supplémentaires dans les wilayas de Skikda, Jijel, Tizi Ouzou, Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Des études sont en cours pour l'approvisionnement ultérieur de 18 wilayas en eau potable à partir de ces stations.

Le président de la République avait inauguré récemment quatre usines de dessalement d'eau de mer à El Tarf, Boumerdès, Tipaza et Oran, en attendant l'inauguration prochaine de celle de Béjaïa.

Le président de la République avait affirmé que "la réalisation d'usines de dessalement de l'eau de mer en un temps record a permis de poser les fondements d'une école algérienne en matière de concrétisation des grands projets". La mise en service de ces cinq (5) installations portera à 19 le nombre total de stations de dessalement dans le pays, augmentant ainsi la capacité de production nationale de 2,2 millions de m³ (près de 20% de la demande nationale sur

l'eau potable) à 3,7 millions de m³ d'eau/jour, soit l'équivalent de 42 %.

Grâce aux nouvelles infrastructures qui seront réalisées durant les prochaines années, la part du dessalement dans l'approvisionnement en eau potable des citoyens s'élèvera à plus de 60%.

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) avait estimé que les réalisations inaugurées récemment par le président de la République sont "de grands pas franchis par l'Algérie sur la voie de l'élimination du stress hydrique à même de lui permettre d'être fière d'atteindre, à pas sûrs, le seuil des pays développés".

Grâce à ces réalisations, l'Algérie occupe désormais la première place en Afrique et la deuxième dans le monde arabe, en termes de capacité de production d'eau dessalée.

Conférence internationale sur les ressources en eau et les changements environnementaux du 12 au 14 avril à Béchar

Par ailleurs, plusieurs régions du pays sont alimentées en eau potable grâce à l'interconnexion des barrages, dans le cadre de la solidarité hydrique entre les zones les plus et les moins dotées en ressources en eau, en sus des grands transferts hydrauliques Sud-Sud et Sud-Nord.

Au cours du quinquennat dernier, d'importantes ressources financières dépassant les 900 milliards DA avaient été allouées, en vue de concrétiser plusieurs projets visant à renforcer l'infrastructure hydraulique.

Parmi les projets concrétisés à la faveur de ces affectations, figurent le projet de raccordement des stations de dessalement d'eau de mer aux réseaux d'approvisionnement en eau potable, la réalisation de huit grands projets de transfert, dont des projets d'interconnexion des barrages dans différentes régions, en sus de l'achèvement des travaux du mégaprojet de transfert de 80.000 m³ des eaux souterraines/jour du champ de Guetrani à Béni Ounif dans la wilaya de Béchar, en vue d'approvisionner en eau potable les populations de Béchar, d'Abadla et de Kenadsa.

Il a été également procédé à la réalisation de plus de 1200 puits d'approvisionnement en eau potable au profit des wilayas alimentées à partir des barrages, à la réception de 19 nouveaux systèmes de filtration, à la réhabilitation de 11 stations exploitées, ainsi qu'à la rénovation et à l'extension des réseaux d'assainissement sur une longueur de 1103 km, en sus du lancement de projets structurants

pour l'aménagement à postériori de 6 barrages d'une capacité globale estimée à 642 millions m³. Sur un autre plan, l'Algérie a franchi d'importants pas dans le domaine de l'assainissement, à savoir que le pays est désormais classé parmi les pays pionniers en matière de collecte et de traitement des eaux usées, avec des capacités d'épuration actuelles estimées à 600 millions m³ annuellement et des capacités théoriques dépassant un milliard m³ annuellement ayant été réalisées grâce à l'entrée en service de nouveaux systèmes d'assainissement.

En vue de discuter des défis de la sécurité hydrique au double plan régional et international, la wilaya de Béchar (sud-ouest d'Algérie) accueillera, entre le 12 et le 14 avril courant, une importante conférence internationale sur les ressources en eau et les changements environnementaux.

Lors de la conférence, qui sera organisée sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'Université Mohamed Tahri de Béchar et les wilayas de Béchar et de Béni Abbès, des experts algériens et internationaux s'attèleront à examiner et à débattre des défis liés aux ressources en eau face aux changements climatiques, ainsi que des voies et moyens de renforcer les efforts pour préserver ces ressources vitales, en proposant des solutions durables et un modèle de gestion efficace.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : Rappel à l'ordre du ministère

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a rappelé, ce samedi, à travers un communiqué officiel, l'obligation pour les directeurs techniques des établissements pharmaceutiques, qu'ils soient producteurs ou importateurs, de notifier tout changement apporté à leurs programmes prévisionnels de fabrication et d'importation.

Cette mesure vise à garantir la disponibilité continue des produits pharmaceutiques sur le marché national et à prévenir toute rupture d'approvisionnement.

Ce rappel s'inscrit dans le cadre des dispositifs de suivi mis en place par le ministère, conformément à la note ministérielle n°2021/DVS/MIP/203 du 21 novembre 2021. Il impose aux professionnels du secteur de transmettre toute



modification via un courrier officiel adressé à la Direction de l'économie pharmaceutique, accompagné d'une justification détaillée expliquant les changements apportés.

Procédure numérique et délais stricts à respecter

Le ministère précise également

que les mises à jour des programmes doivent être déposées via la plateforme numérique dédiée à cet effet (stock.miph.gov.dz), tout en déposant une version papier signée et cachetée, accompagnée d'un CD contenant les documents, auprès

de la Direction concernée.

Les responsables doivent soumettre toute demande de modification au moins trois mois avant la date effective du changement envisagé.

Les autorités fixent ce délai réglementaire pour éviter toute perturbation de la chaîne

de distribution et garantir un approvisionnement régulier en médicaments, essentiels au bon fonctionnement du système de santé.

Prévenir les pénuries sur le marché national

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la régulation du marché pharmaceutique algérien, souvent confronté à des pénuries récurrentes.

Le ministère met donc en garde contre tout manquement à cette obligation, qui pourrait avoir des conséquences directes sur la santé publique.

Ainsi, en assurant une meilleure visibilité sur les stocks et les flux, l'objectif est d'anticiper les besoins, d'améliorer la traçabilité des produits et d'assurer une couverture suffisante du marché en médicaments essentiels.

200 MW – La plus grande centrale solaire d'Algérie entre en chantier

Les travaux de construction de la plus grande centrale solaire du pays ont débuté à Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf. Avec une capacité de 200 MW et étendue sur plus de 400 hectares, cette infrastructure promet de révolutionner l'approvisionnement électrique de la région, notamment pour les activités minières et industrielles en plein essor.

Le lancement officiel des travaux a été donné par les autorités locales de Tindouf en présence des responsables du groupe public Sonelgaz et des représentants de la société chinoise CRCC, chargée de la réalisation du projet.

Une station solaire de 200 MW pour alimenter le gisement

de Gar Djebilet et la région : Quand sera-t-elle opérationnelle ?

Cette centrale solaire sera opérationnelle d'ici 24 mois et jouera un rôle crucial dans le développement énergétique du pays. Parmi ses objectifs principaux :

- Assurer l'alimentation électrique du gisement de fer de Gara Djebilet, un site d'extraction majeur pour l'industrie sidérurgique algérienne.
- Fournir de l'énergie aux futures usines de transformation et aux infrastructures minières qui verront le jour dans la région.
- Intégrer la production énergétique de Tindouf au réseau électrique national via une connexion haute tension.

Garantissant ainsi un meilleur équilibre de distribution de l'électricité.

Méga-centrale solaire en construction à Tindouf : Un système innovant de stockage d'énergie

Cette centrale solaire n'est pas une installation classique. Son principal atout réside dans son système de stockage par batteries, une première à l'échelle nationale. Cette technologie permettra de garantir un approvisionnement électrique stable, même en cas de conditions climatiques difficiles. Optimisant ainsi la production d'énergie renouvelable. L'impact attendu est double :

- Réduction des émissions de CO₂ : en diminuant la dépendance



aux énergies fossiles, la centrale contribuera à la lutte contre le changement climatique.

• Développement économique local : la construction et l'exploitation de cette station créeront de nombreux emplois, offrant aux jeunes de la région des opportunités dans un secteur en plein essor.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale de transition énergétique, initiée par les hautes

autorités du pays. L'Algérie mise sur le développement des énergies renouvelables pour diversifier son mix énergétique et garantir un avenir durable.

En somme, avec cette centrale solaire de grande envergure, le pays confirme son engagement à réduire son empreinte carbone.

Tout en valorisant ses ressources naturelles de manière plus durable.

Fruits et légumes en Algérie : L'État impose de nouvelles restrictions de vente



Un arrêté ministériel vient d'être publié, apportant des règles strictes concernant la commercialisation des fruits et légumes frais en Algérie.

Cette nouvelle réglementation vise à améliorer la qualité des produits destinés aux consommateurs tout en réduisant les risques sanitaires.

Parmi les principales obligations, les commerçants doivent retirer toutes les parties non comestibles

des produits avant leur mise en vente, sauf si celles-ci sont nécessaires à leur conservation.

Commercialisation des fruits et légumes en Algérie : Nouveau décret pour garantir la qualité des produits frais

Désormais, les fruits et légumes exposés à la vente devront respecter plusieurs critères rigoureux. À savoir :

- Absence d'impuretés : les commerçants doivent enlever la terre, les pierres, les déchets végétaux et les feuilles non comestibles des produits ;
- Fraîcheur et intégrité : ils doivent être exempts de maladies, de blessures profondes ou d'altérations pouvant nuire à

leur consommation ;

• Qualité gustative et apparence : aucune odeur ou saveur étrangère ne doit affecter les produits, garantissant ainsi une meilleure expérience pour les consommateurs ;

• Absence de corps étrangers dangereux : tout corps étranger ou élément nuisible (insectes, déchets indésirables) est formellement interdit ;

Des exigences sanitaires et qualitatives renforcées : Un impact direct sur les marchés et les habitudes des vendeurs

Cette mesure impose aux commerçants de nouvelles pratiques en matière de

préparation et de présentation des produits. Ils devront préparer et nettoyer soigneusement les fruits et légumes avant de les mettre en rayon. La suppression des parties non comestibles vise non seulement à améliorer la qualité perçue par les consommateurs, mais aussi à réduire le gaspillage alimentaire et les risques sanitaires liés à la présence de déchets organiques.

Cependant, le décret précise une exception. Si certaines parties non comestibles (comme les feuilles ou les tiges) sont essentielles à la conservation des produits, elles peuvent être maintenues. Cela concerne principalement certains fruits et

légumes fragiles qui risqueraient de se dégrader trop rapidement sans leur protection naturelle.

Avec cette nouvelle mesure, les autorités algériennes réaffirment leur engagement en faveur d'une alimentation plus saine et d'une meilleure traçabilité des produits. Ce renforcement des normes sanitaires permet de limiter les risques d'intoxications alimentaires. Ainsi que d'améliorer la présentation des fruits et légumes sur les étals.

Les consommateurs algériens peuvent ainsi s'attendre à une offre plus qualitative. Tout en bénéficiant de produits mieux préparés et plus propres.

M'Sila :

2000 quintaux de pommes de terre commercialisés pour faire baisser les prix

Dans le but de stabiliser les prix de la pomme de terre sur le marché local, la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de M'Sila a lancé, à la fin de la semaine dernière, une opération de commercialisation de 2000 quintaux de ce tubercule, stockés dans les chambres froides de la région d'El-Maadher, dans la commune de Bou Saâda, au sud de la wilaya.

Selon El-Hachmi Benyoune, chargé de communication au sein de la DSA, cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de régulation des produits agricoles de large consommation. Elle est menée sous la supervision de l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (ONILEV), en coordination avec les

directions locales de l'agriculture et du commerce.

L'objectif est clair : endiguer la flambée des prix constatée ces dernières semaines dans plusieurs marchés de la région. La pomme de terre, produit de base dans le panier des ménages algériens, a en effet connu une hausse préoccupante, impactant le pouvoir d'achat des citoyens.

Des mesures de contrôle strictes pour éviter la spéculation

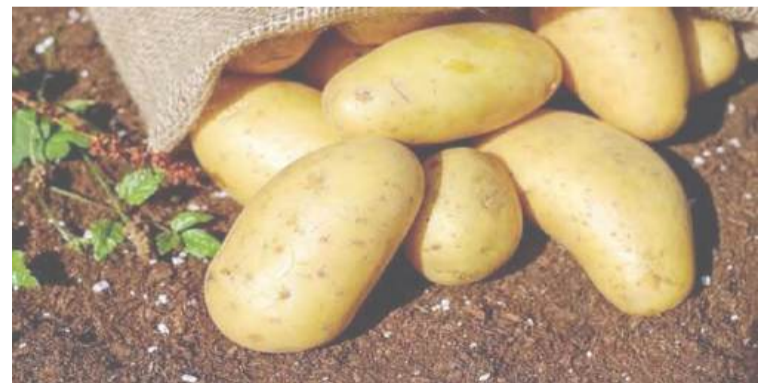
Les quantités de pommes de terre sont désormais proposées aux commerçants de gros et de détail à un prix plafonné de 80 dinars le kilogramme. Une mesure qui vise à garantir un accès équitable à ce produit de première nécessité. Mokhtar Ben Saïd, directeur délégué du commerce à Bou Saâda, a assuré que ses services

suiront de près l'acheminement du produit, depuis sa sortie des chambres froides jusqu'aux points de vente.

Il a également insisté sur la mise en place de contrôles rigoureux pour prévenir toute tentative de spéculation ou de détournement des quantités vers le marché parallèle.

Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat en Algérie

L'inflation a un impact direct sur le pouvoir d'achat des ménages algériens. En 2023, le taux d'inflation en Algérie a atteint environ 9 %, marquant une augmentation significative par rapport à l'année précédente. Toutefois, une tendance à la baisse a été observée en 2024, avec un taux d'inflation moyen de 4,3 % sur les neuf premiers mois de l'année. Cette diminution



de l'inflation a contribué à une amélioration relative du pouvoir d'achat des citoyens.

Parallèlement, la consommation finale des ménages a connu une hausse notable, passant de près de 9 800 milliards de dinars algériens (DA) en 2019 à plus de 15 000 milliards de DA en 2024. Cette augmentation reflète une amélioration des revenus des ménages et une capacité accrue

à consommer, malgré les défis posés par l'inflation.

Néanmoins, le taux de chômage demeure un facteur préoccupant, s'établissant à 12,7 % en 2024. Ce niveau de chômage peut limiter les effets positifs de la baisse de l'inflation sur le pouvoir d'achat, en particulier pour les ménages dont les revenus dépendent d'emplois précaires ou informels.

06 Régions

Avancement notable des travaux de la route reliant Ras El Hamra à Oued Bokrat

SihemFerdjallah

Les travaux de réalisation de la route reliant Ras El Hamra à Oued Bokrat enregistrent un progrès considérable. Ce projet d'envergure, attendu depuis des années par la population, vise à désenclaver plusieurs zones rurales et à fluidifier la circulation dans une région touristique particulièrement fréquentée durant la saison estivale.

Long de 6 kilomètres, ce tronçon routier stratégique est en cours de réalisation par plusieurs entreprises spécialisées, dont Attia Ben SAPTA et T.T.C, sous la supervision étroite de la direction des travaux publics de la wilaya. Les travaux avancent à un rythme soutenu, malgré les contraintes topographiques et techniques dues à la nature rocheuse du terrain.

Ce projet, inscrit dans une démarche de développement durable, permettra d'alléger la pression sur les grands axes, comme la route nationale RN44, et d'ouvrir de nouvelles perspectives de mobilité pour les habitants des localités enclavées. Il s'agit également d'un levier pour dynamiser les secteurs du tourisme, de l'agriculture et du commerce local.

Le wali d'Annaba a insisté à plusieurs reprises sur l'importance de cette route, qui constitue une solution concrète aux problèmes de congestion et de manque d'accès dans certaines zones de la corniche. Il a souligné la nécessité de respecter les délais et les normes de



sécurité et de qualité tout au long du chantier.

Par ailleurs, le projet prévoit l'installation de dispositifs de signalisation, la mise en place de protections contre l'érosion, ainsi que des aménagements paysagers visant à préserver l'environnement. Des études sont également en cours pour aménager des aires de repos et des points de vue panoramiques pour encourager le tourisme local.

Les habitants de Ras El Hamra, Oued Bokrat et des zones voisines ont exprimé leur satisfaction pour ce projet tant attendu. « Cette route va nous rapprocher de la ville, faciliter nos déplacements quotidiens et améliorer notre qualité de vie », affirme un habitant de la région.

Si les conditions climatiques restent favorables et si le rythme actuel est maintenu, la livraison du projet pourrait avoir lieu avant l'été. Ce tronçon s'annonce déjà comme un axe structurant essentiel dans la dynamique de modernisation des infrastructures routières de la wilaya.

ANNABA / RESSOURCES EN EAU

Création d'une unité de distribution d'eau vers Annaba et El Tarf



SihemFerdjallah

Dans le but de rendre la gestion plus transparente et efficace, le ministère des Ressources en eau a décidé de créer une unité dédiée à la distribution de l'eau pour les wilayas d'Annaba et d'El Tarf. Cette unité aura pour mission de réguler la distribution en fonction des quantités disponibles et des besoins réels des populations.

Elle permettra également de mieux contrôler le processus de gestion, d'assurer un approvisionnement équitable, ainsi que de réagir plus rapidement en cas de pannes ou de problèmes techniques. Le

but est d'éviter les coupures prolongées et d'améliorer la qualité du service.

L'article mentionne aussi que des études ont été réalisées pour évaluer les ressources disponibles, notamment en eau souterraine, avec un plan de répartition précis selon les besoins de chaque région. Des stations de pompage et de traitement modernes sont prévues, ainsi qu'un suivi permanent grâce à un système informatique intégré.

Ce projet s'inscrit dans une vision globale de sécurisation de l'approvisionnement en eau, particulièrement en période estivale où la demande est plus forte.

ANNABA / OUED EL ANEB

Sortie technique conjointe pour le suivi des travaux du projet "100 logements publics locatifs"



S.Y

Une mission de terrain a été effectuée par les services techniques de l'OPGI en charge du projet "100 logements publics locatifs" à Oued El Anab. Cette sortie a réuni les représentants de la direction technique, l'entreprise chargée de la réalisation, ainsi que le bureau d'études responsable du suivi.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du contrôle régulier de l'avancement des travaux, visant à s'assurer du respect des délais et de la qualité d'exécution sur le chantier. Les participants ont procédé à une inspection approfondie de l'état d'avancement des différentes phases du projet, allant des travaux de gros œuvres

aux finitions prévues pour les mois à venir. Selon les premières constatations, les travaux avancent à un rythme jugé globalement satisfaisant. Toutefois, des recommandations techniques ont été émises afin d'optimiser certains aspects du chantier et de lever quelques réserves constatées sur le terrain. Ce type de sortie, jugé essentiel par les autorités locales et les partenaires techniques, permet non seulement de maintenir la dynamique des travaux du chantier, mais aussi de garantir un cadre de travail collaboratif entre tous les intervenants. Les bénéficiaires potentiels du projet pourront ainsi espérer une livraison dans les meilleurs délais, avec des logements répondant aux normes exigées.

ANNABA / AGROALIMENTAIRE

Inspection et suivi des travaux des centres de stockage de céréales



S.Y

Dans la continuité des recommandations du wali, une sortie de terrain a été effectuée, jeudi dernier, par la directrice des équipements publics, accompagnée de cadres de la direction, afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux relatifs à la réalisation de quatre centres intermédiaires de stockage de céréales, implantés dans les localités de Tréat et El Berda. Au cours de cette visite d'inspection, la responsable a fait part de son vif mécontentement face au rythme jugé lent de l'avancement des travaux. Selon les constats relevés sur place, le taux d'achèvement global du projet

avoisine à peine les 50 %, un chiffre jugé insuffisant au regard des délais impartis. Face à cette situation, la directrice a donné des instructions fermes aux entreprises chargées de l'exécution afin de rattraper le retard accusé. Elle a également rappelé l'importance stratégique de ces infrastructures destinées à renforcer les capacités de stockage de la région, dans un contexte national où la sécurité alimentaire constitue un enjeu prioritaire. Les services concernés ont été appelés à faire preuve de plus de rigueur et à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour accélérer le rythme des travaux du chantier et de respecter les engagements pris.

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA**La police renforce sa présence aux quatre coins de la ville pour la sécurité des citoyens****Imen.B**

Après la fin des vacances scolaires et des jours fériés, un renforcement des effectifs de police a été observé à travers la ville, notamment de la brigade d'intervention rapide (BRI) à travers toute la wilaya d'Annaba, afin d'assurer aux citoyens une meilleure quiétude. Dans le cadre des efforts concertés visant à garantir l'ordre public et la protection des biens des citoyens, les services de la sûreté de wilaya d'Annaba ont renforcé leur présence à partir d'un plan de sécurité et de prévention relevant territorialement de leur compétence en prévoyant une série de mesures préventives et sécuritaires de

nature à garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens. En renforçant leur présence sur le terrain les forces de sécurité tous corps confondus, démontrent clairement leur détermination à garantir un environnement sûr et paisible pour tous. Les individus auteurs d'une infraction ou d'un délit sont immédiatement interpellés. S'ajoute à cela l'application de ce plan sécuritaire visant à veiller au bien-être des habitants et à leur sécurité. Il est rappelé aux citoyens la disponibilité des numéros d'appel tels que le 15-48, le 17 pour signaler tout méfait qui se déroule en leur présence ainsi que le 104 consacré en cas de disparition d'enfants.

ANNABA/ EL BOUNI**Contrôle de la qualité des produits au marché de gros des fruits et légumes****Imen.B**

Une brigade mixte composée de contrôleurs de la DCP, assistés des éléments de la gendarmerie nationale ainsi que des services agricoles, s'est rendue aux premières heures de la journée d'hier au niveau du marché de gros des fruits et légumes 'ANTER' à la commune d'El Bouni pour mener une opération de contrôle sur la qualité des produits et s'assurer de la disponibilité, de la transparence et de la fiabilité des transactions commerciales. La mission sur terrain a accordé une attention particulière à l'équité des

pratiques commerciales, inspectant de près les transactions entre les différents intervenants au niveau du marché de gros. L'un des points déterminants de cette démarche était de s'assurer que les prix des fruits, et légumes, des produits de large consommation, soient équitables. La fluctuation des prix de ces denrées peut avoir un impact significatif sur le pouvoir d'achat des citoyens, d'où l'importance d'une fréquente régulation. Les inspecteurs se sont penchés sur la fraîcheur des fruits et légumes, ainsi que sur leur conformité aux normes sanitaires en vigueur.

ANNABA / SPÉCULATION**Les citoyens tirent la sonnette d'alarme et dénoncent la hausse des prix des légumes et des fruits****Sihem.Ferdjallah**

Depuis plusieurs semaines, les habitants d'Annaba ne cessent d'exprimer leur mécontentement face à la flambée des prix des légumes sur les marchés de la wilaya. Tomates, pommes de terre, oignons, courgettes... tous les produits de base connaissent une hausse vertigineuse, suscitant inquiétude et colère parmi les citoyens.

« On ne peut plus remplir un panier avec 1000 DA. C'est devenu insupportable ! », déplore une mère de famille rencontrée au marché de la Colonne (El Ghzala). De nombreux clients affirment devoir revoir leurs habitudes alimentaires et réduire leurs achats, faute de moyens.

Cette hausse des prix intervient dans un contexte économique difficile, marqué par l'inflation. Cependant, certains consommateurs pointent également du doigt les vendeurs qu'ils accusent de spéculation. « Les grossistes livrent à un certain prix, mais sur les étals, les marges sont exagérées », affirme un client habituel du marché d'El Hattab.

De leur côté, plusieurs commerçants se



défendent en expliquant que les coûts de transport et d'approvisionnement ont eux aussi augmenté. « Nous ne faisons pas de bénéfices exceptionnels. Les prix à l'origine sont déjà élevés », justifie un vendeur de légumes.

Face à cette situation tendue, les citoyens appellent les autorités locales, notamment la direction du commerce, à intervenir pour réguler les prix et mettre fin aux dépassements abusifs en imposant aux marchands de légumes et des fruits d'afficher leurs prix. Le contrôle des marchés et la protection du pouvoir d'achat sont aujourd'hui plus que jamais au cœur des préoccupations des familles.

ANNABA / ENVIRONNEMENT**Poursuite des opérations de nettoyage et d'entretien des espaces verts****Imen.B**

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la préservation de l'environnement urbain, l'APC d'Annaba poursuit ses opérations de nettoyage périodique et d'entretien des espaces verts, selon les instructions du P/APC, et du suivi de l'adjoint chargé de l'environnement, de la santé et de la prévention. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie globale visant à renforcer la propreté de la ville et à préserver ses atouts écologiques, en collaboration avec l'autorité des espaces verts et les différents services concernés. Parmi les actions les plus notables de cette semaine figure l'opération de taille des ficus bordant la route de Belaid Belkacem, un axe important de la ville ainsi que les ronds-points de l'Eliza, Ibn rochd et Ain Achir. Cette intervention a permis de redonner une allure soignée à ces espaces très fréquentés, tout en assurant la sécurité des piétons et des automobilistes, notamment en éliminant les branches obstruant la visibilité. Parallèlement, des travaux de nettoyage au niveau des plages ont été opérés. Le P/APC a affirmé, à travers ces opérations, l'engagement de



la commune à œuvrer en faveur d'une ville durable, propre et respectueuse de l'environnement. Il a également appelé les citoyens à participer à cet effort collectif en adoptant des comportements responsables et en respectant les espaces publics. Ces actions seront poursuivies dans les jours à venir, avec un programme couvrant d'autres cités de la ville, toujours dans une optique de service public de qualité, au profit de tous les habitants d'Annaba.

ANNABA / CHETAÏBI :

Campagne de propreté et mobilisation autour des établissements scolaires

S.Y
 Une vaste campagne de nettoyage a été lancée dans la commune de Chetaïbi sous la supervision du chef de daïra, Walid Zernadji, et ce en application des instructions du wali. L'opération, qui s'est concentrée sur les abords des écoles primaires, des collèges et du lycée de la région, a

vu la participation active des services municipaux ainsi que du secteur des travaux publics. Étaient également présents le vice-président de l'APC chargé de l'environnement et le chef de section des travaux publics, venus prêter main forte aux équipes mobilisées. Engins de nettoyage, camions-bennes et personnel communal ont été mis à contribution pour

débarrasser les alentours des établissements scolaires des déchets et autres déchets encombrants. L'objectif: offrir aux élèves un environnement plus sain et sensibiliser la population à l'importance de la propreté urbaine. Cette initiative s'inscrit dans une série d'actions visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à renforcer l'implication des collectivités

locales dans la préservation de l'environnement. Les autorités locales ont par ailleurs insisté sur la nécessité de maintenir ces efforts de façon continue, en misant sur la sensibilisation et la participation citoyenne. D'autres opérations similaires sont prévues dans les jours à venir, notamment dans les cités périphériques et les zones à forte fréquentation.



ANNABA / JEUX AU LASER :

Un danger méconnu pour les enfants...l'APOCE tire la sonnette d'alarme

S.Y
 Ils clignent, attirent le regard, et amusent les enfants pendant des heures. Les jeux au laser, vendus dans les marchés, ou dans les magasins de jouets, sont devenus des objets familiers dans les mains des plus jeunes. Mais derrière leur apparence inoffensive se cache un véritable danger pour la santé oculaire des enfants. L'Association algérienne de protection et d'orientation

du consommateur et de son environnement (APOCE) alerte les parents sur les risques graves liés à l'utilisation de ces dispositifs. Car si l'éclairage laser peut sembler anodin, il peut en réalité provoquer des lésions irréversibles à la rétine. « Une exposition directe à un faisceau laser, même pendant une fraction de seconde, peut suffire à brûler la rétine », explique l'APOCE. Selon les spécialistes, certaines

de ces lasers, bien que vendus comme jouets, émettent une intensité bien supérieure à ce que l'œil humain peut tolérer en toute sécurité. Les conséquences ? Une baisse soudaine de la vision, des tâches noires permanentes dans le champ visuel, voire, dans les cas les plus graves, une cécité irréversible. Chez les enfants, dont les réflexes de protection sont moins développés, le danger est d'autant plus grand.



ANNABA / DJS :

Sensibilisation à l'hygiène dentaire chez les enfants autistes : Une démarche essentielle pour leur bien-être

Imen.B
 Dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, une initiative louable a été menée cette semaine par la cellule d'écoute de prévention et santé des jeunes relevant de la DJS. Sur la plateforme numérique une journée dédiée à la sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire. L'objectif principal de cette activité

était de faire découvrir aux enfants autistes l'importance de prendre soin de leurs dents, tout en adaptant les messages à leurs besoins spécifiques. Grâce à des méthodes pédagogiques adaptées – incluant des jeux visuels, des vidéos éducatives simples et des démonstrations pratiques. Le personnel médical profite de cette journée pour sensibiliser les parents et les encadrants sur les gestes à adopter à la maison et l'importance de

consulter régulièrement un dentiste. Il a été souligné que les enfants autistes peuvent développer une sensibilité sensorielle particulière, rendant parfois le brossage difficile. D'où la nécessité d'un accompagnement patient, régulier et personnalisé. Cette action, marque une étape importante dans l'intégration de la prévention dentaire dans le parcours éducatif et thérapeutique des enfants autistes. Elle rappelle



qu'avec de la pédagogie, de la patience et beaucoup d'empathie, il est possible de

leur offrir les mêmes chances d'épanouissement et de santé que tous les autres enfants.

ANNABA / BERRAHAL :

Les engins roulant à grande vitesse inquiètent les habitants

Sihem.Ferdjallah
 La quiétude des habitants de la commune de Berrahal est de plus en plus troublée par la circulation anarchique d'engins roulant à grande vitesse, mettant en danger la sécurité des piétons et

des automobilistes. « On ne peut même plus laisser les enfants traverser la route », déplore un habitant. D'autres témoins affirment avoir assisté à plusieurs scènes de frayeurs, où des engins frôlaient des passants ou traversaient les

intersections à toute allure. Le phénomène, particulièrement répandu les week-ends et en fin de journée, semble toucher principalement les jeunes, qui conduisent sans permis ni protection adéquate. À cela s'ajoute le bruit assourdissant

de ces engins, qui perturbe la tranquillité des riverains. Les habitants interpellent les autorités locales et les services de sécurité afin de renforcer les contrôles routiers, en vue de sanctionner les auteurs de ces infractions.



Aux Etats-Unis, le Congrès sous le choc de la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump

L'annonce du président américain, mercredi, d'augmenter significativement les droits de douane, a sidéré de nombreux élus, y compris dans son camp. Certains républicains n'hésitent plus à critiquer cette politique, selon le monde fr.

« Pain » : douleur. Le mot revient dans la bouche de nombreux élus républicains au Congrès, confrontés aux questions pressantes sur les taxes douanières massives et généralisées, que Donald Trump a annoncés mercredi 2 avril. En majorité, ces élus reprennent l'étrange



métaphore médicale partie de golf pendant que Wall Street plongeait, Donald Trump a comparé l'économie américaine à « un patient malade », qui nécessitait une « opération », aujourd'hui

terminée », avec l'annonce des barrières douanières. Or cette économie, héritée de Joe Biden, présentait certes des vulnérabilités – comme une dette terrible – mais ses bases étaient saines, la croissance solide et l'inflation jugulée. L'urgence d'une telle « opération » paraît donc très discutable, et ses effets négatifs ne font que débiter.

Impossible de nier l'évidence : celle des indices boursiers en chute libre, des inquiétudes industrielles, des plans de licenciement en vue et du risque inflationniste. Au Congrès, le « jour de

la libération », vanté par la Maison Blanche, a été celui d'un accablement. Le sénateur républicain Ted Cruz (Texas) a fait partie des rares à s'exprimer sans ambiguïté, à l'antenne de Fox Business. « Les droits de douane sont une taxe sur les consommateurs, et je ne suis pas un fan du gonflement des taxes sur les consommateurs américains », a-t-il dit, en formulant l'espoir qu'il s'agisse d'un outil de pression, pour obtenir une baisse des taxes pratiquées par d'autres puissances commerciales.

Condamnation de Marine Le Pen

Une semaine d'arrangements du RN avec les faits

Après le jugement de la cheffe de file de l'extrême droite, plusieurs figures du Rassemblement national ont critiqué cette décision de justice avec des arguments parfois fallacieux, selon le monde fr.

Depuis le jugement du tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire des emplois fictifs du Front national (désormais Rassemblement national, RN), rendu lundi 31 mars, le parti et ses cadres n'ont cessé de dénoncer le traitement judiciaire infligé à la cheffe de

file des députés RN, Marine Le Pen, condamnée à cinq ans d'inéligibilité avec effet immédiat. En relayant, au passage, quelques intox.

Des griefs bien plus graves qu'un simple « désaccord administratif » avec le Parlement

Minorant la gravité des faits reprochés, Mme Le Pen a qualifié l'affaire de simple « désaccord administratif » avec le Parlement européen, lors de son interview sur TF1, le 31 mars. Une ligne de défense reprise par le président du RN, Jordan Bardella, et d'autres

ténors du parti, et que le parti avait déjà utilisée lors de l'enquête puis au cours du procès, à l'automne 2024.

POURQUOI C'EST FALLACIEUX

Le RN et les vingt-cinq autres prévenus ont été jugés pour avoir enfreint les règles du Parlement européen : le parti s'est vu reprocher d'avoir fait travailler les assistants parlementaires de ses eurodéputés pour le parti en France, alors que les règles leur imposent de travailler en lien avec le mandat de leur élu à Strasbourg. Certes, l'affaire



a démarré par une procédure administrative au niveau du Parlement européen, mais ces irrégularités ont ensuite conduit à l'ouverture

d'une enquête judiciaire en France pour des soupçons de détournement de fonds publics.

En Italie, Giorgia Meloni impose par décret sa loi sur la sécurité

La présidente du conseil italien a promulgué un texte qui protège notamment les forces de l'ordre en cas d'accusations de violences policières. Certains des articles les plus controversés ont été retirés sous l'influence du président italien, Sergio Mattarella, selon le monde fr.

Après un an et quatre mois de travaux parlementaires infructueux, le projet phare de la politique sécuritaire du gouvernement italien, dominé par l'extrême droite, a fini



par voir le jour par décret, vendredi 4 avril. Tandis que des échauffourées limitées éclataient, à Rome, entre

des manifestants opposés au texte et les forces de l'ordre, la présidente du conseil, Giorgia Meloni, a expliqué avoir opté avec ses alliés pour son application immédiate. Initialement présenté au Parlement fin 2023, le projet de loi sur la sécurité était bloqué entre le Sénat et la Chambre des députés pour des raisons budgétaires, dans un contexte marqué par de fortes réticences du côté du chef de l'Etat, Sergio Mattarella.

Garant du respect de la Constitution, ce dernier

avait pointé l'incompatibilité des mesures les plus dures avec ses principes, conduisant finalement à leur adoucissement ou à leur suppression. Cet effet modérateur n'a pas manqué de susciter des réactions négatives au sein de la Ligue, la formation la plus radicale de la coalition au pouvoir, actuellement engagée dans une surenchère droitrière alignée sur les thèmes chers à l'administration Trump.

Au Conseil de sécurité de l'ONU, le Croissant-Rouge palestinien appelle à protéger Gaza et les humanitaires

Moins d'une semaine après la découverte des corps de secouristes palestiniens dans une fosse commune à Gaza, l'émotion ne retombe pas. Dans la nuit de jeudi à vendredi, le docteur Younis al-Khatib, président du Croissant-Rouge palestinien a pris la parole depuis la tribune du Conseil de sécurité de l'ONU à New York. Il a attiré l'attention sur le danger qui guette les humanitaires et la population à Gaza.

Devant un parterre de diplomates aux visages fermés, le docteur Younis al-Khatib – tout droit arrivé de Ramallah – prend la parole. « Samedi dernier, nous

avons été témoins d'un des moments les plus sombres d'un conflit qui heurte notre humanité commune au plus profond d'elle-même », dit-il. « Le chef d'équipe Asaad al-Nasrasa nous avait appelé pour nous dire que les équipes essayaient des tirs et qu'il y avait un certain nombre de blessés. Ce membre de l'équipe est toujours porté disparu à ce jour et nous ne savons pas ce qu'il est devenu. Nous demandons aux forces d'occupation israéliennes de nous donner des informations sur le sort et la localisation d'Asaad », plaide le docteur Younis al-Khatib.

Le ministère des Affaires étrangères palestinien a qualifié d'« exécutions » la mort de ces humanitaires. En plus d'une enquête indépendante, le docteur Younis al-Khatib a demandé la fin du blocus humanitaire sur Gaza. « Cela fait maintenant un mois qu'Israël a repris les combats et imposé un blocus total sur Gaza dont un blocus total des aides pouvant entrer à Gaza », rappelle-t-il. « Deux millions de personnes à Gaza sont interdites de nourriture, d'eau, de médicaments, d'abri, d'électricité, en plus des traumatismes psychologiques endurés pendant ces dix-huit



mois. »

Le docteur al-Khatib a conclu son discours en énumérant un à un les prénoms des secouristes

du Croissant-Rouge retrouvés dans la fosse commune. Ajoutant : « Ils demandent justice. Les entendez-vous ? »

L'armée israélienne intensifie ses opérations à Gaza, 30 morts selon les secours

GAZA: L'armée israélienne a lancé une nouvelle offensive au sol vendredi à Gaza-Ville, intensifiant ses opérations dans le territoire palestinien qui ont fait au moins 30 morts, selon la Défense civile.

Ces opérations interviennent après que le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a promis d'accentuer la pression militaire sur le mouvement islamiste palestinien Hamas pour obtenir la libération des otages encore retenus à Gaza.

Dans le même temps, l'armée israélienne a multiplié ses frappes en Syrie et au Liban voisins, tuant deux membres de la branche armée du Hamas dans un raid aérien contre un bâtiment à Saïda, ville du sud du Liban.

Ces dernières heures, les forces israéliennes ont commencé des



opérations terrestres à Choujaïya, un quartier de Gaza-ville, « afin d'étendre la zone de sécurité », a indiqué l'armée en référence à la zone tampon qu'elle a établie à l'intérieur de la bande de Gaza, à la frontière avec Israël et avec

l'Egypte.

« Les soldats y ont éliminé de nombreux terroristes et démantelé des infrastructures terroristes du Hamas », a-t-elle dit, ajoutant que les soldats « autorisaient l'évacuation des civils de la zone

de combat ».

A Choujaïya, la Palestinienne Elena Helles raconte à l'AFP qu'elle ne peut sortir de sa maison, comme de nombreux habitants.

« Nous sommes coincés avec ma famille chez ma soeur. L'armée d'occupation est très proche de nous. Les obus et les missiles tombent sur les maisons et les tentes (de déplacés). La mort nous menace de toutes parts », dit-elle.

Selon la Défense civile locale, au moins 30 Palestiniens ont été tués dans les opérations israéliennes dans la bande de Gaza. Une source hospitalière a fait état de 25 morts dans une frappe sur une habitation de Khan Younés (sud). « Arrêtez, ça suffit! »

« C'était comme le Jour du Jugement dernier: ils ont bombardé avec des missiles, tout

est devenu sombre, nous avons commencé à chercher nos enfants et nos biens, mais tout a disparu.

Nos enfants ont disparu », Raghda al-Sharafa, en pleurant, au lendemain d'une frappe israélienne contre une école où étaient réfugiés des déplacés à Gaza-ville: « Arrêtez, ça suffit! »

La quasi-totalité des 2,4 millions d'habitants de Gaza ont été déplacés par les combats et vivent dans des conditions très dures, Israël bloquant l'entrée de l'aide humanitaire dans le territoire dévasté et assiégé.

Après deux mois de trêve à Gaza et plusieurs semaines de tractations infructueuses sur la façon de la prolonger, Israël a repris le 18 mars ses bombardements aériens suivis d'opérations terrestres dans le territoire.

Les autorités syriennes affirment « étudier de près » le rapport d'Amnesty sur les massacres d'alaouites

DAMAS : Le nouveau gouvernement syrien a assuré qu'il « étudiait de près » un rapport d'Amnesty International l'exhortant à enquêter sur le massacre de Syriens alaouites en mars. Cette minorité dont est issu le président déchu Bachar al-Assad. Début mars, les régions du littoral de l'ouest de la Syrie ont été le théâtre des pires tueries depuis que la coalition dirigée par des islamistes a pris le pouvoir début décembre. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), plus de 1 700 civils, en grande majorité des alaouites, ont été tués.

Dans une déclaration publiée vendredi, le nouveau pouvoir

syrien a affirmé qu'il « étudiait de près le rapport d'Amnesty sur les événements de la côte syrienne » et les « conclusions préliminaires » qu'il contient.

« Il appartient à la commission nationale indépendante d'enquête et d'établissement des faits de les évaluer, conformément au mandat, à l'indépendance et aux vastes pouvoirs qui lui ont été conférés par décret présidentiel », a-t-il ajouté.

Jeudi, l'organisation de défense des droits humains avait demandé aux autorités syriennes de veiller à ce que les responsables de ces massacres soient poursuivis en justice, évoquant de possibles « crimes de guerre ».

Damas accuse les partisans armés de l'ex-président Assad d'avoir déclenché les violences en attaquant les nouvelles forces de sécurité.

Les nouvelles autorités, dirigées par le président par intérim Ahmad al-Chareh, déplorent « l'incapacité du rapport d'Amnesty à reconnaître ou à prendre pleinement en compte le contexte plus large des événements ».

Selon lui, les violences ont commencé par un « assaut prémédité » des « restes de l'ancien régime » visant le personnel de l'armée et de la sécurité intérieure.

Dans le chaos qui s'en est suivi, « des actes de représailles et de graves violations ont eu lieu », a-t-il ajouté,



promettant que ces actes feraient l'objet d'une enquête et qu'un rapport serait publié dans un délai d'un mois.

Lundi, douze autres civils, en

majorité des alaouites, ont été tués par des hommes armés dans l'ouest et le centre de la Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Amoura pourrait faire sauter le record de Mahrez

Il est actuellement le joueur algérien à la valeur marchande la plus élevée. Mohamed Amine Amoura (24 ans) vaut, selon une évaluation de Transfermarkt, 32 millions d'euros. Cependant, on peut s'attendre à ce que son prix de vente s'envole. Et ce en considération de la demande dont il fait l'objet. Ainsi, il pourrait même se rapprocher, voire dépasser, le montant de transfert record que détient Riyad Mahrez pour un Fenec. Détails.

Sauf surprise, Amoura bougera du VfL Wolfsburg dès le prochain mercato estival tenu des convoitises qu'il suscite. En effet, des clubs de premières catégories en Angleterre et en Allemagne montrent de l'intérêt pour l'ancien joueur de l'ES Sétif qui ne cesse de progresser depuis qu'il a quitté le championnat algérien en août 2021 vers le FC



Lugano (Suisse).

Amoura devrait supplanter Slimani... au minimum

En 4 ans et demi, il a vu sa valeur monter comme une flèche. Rien que ces derniers mois, il

a pris 8 millions d'euros pour atteindre un montant éventuel de 32 millions d'euros (contre 1.2 million d'euros à son arrivée en Europe). C'est 1 million de plus que le chèque (31 millions

d'euros) qu'a signé Leicester City pour faire venir Islam Slimani (VM de 22 millions d'euros) depuis le Sporting Cp (Portugal) en août 2016. Il avait rejoint un certain Riyad Mahrez

chez les Foxes. Ce dernier avait, quant à lui, mis les voiles vers Manchester City en juillet 2018 pour une somme colossale de 67.8 millions d'euros alors qu'il était évalué à 50 millions d'euros.

On peut donc penser que le prix d'Amoura pourrait vite grimper si les équipes désireuses de le signer font dans l'enchère. Et quand on sait que des équipes de Premier League, qui ont la réputation de mettre le paquet, comme Liverpool et Arsenal, le suivent, on peut penser que la somme partirait vite à la hausse. Aussi, il faudra qu'il maintienne son degré de performances. En définitif et potentiellement, il sera au deuxième rang des Fenecs les plus chers de l'histoire devant Slimani et Saïd Benrahma (26.5 millions d'euros). En tout cas, il sera – vraisemblablement – le local le plus cher de l'histoire.

Chaïbi :

Le printemps pour se rebiffer à Frankfort

De retour dans leurs clubs respectifs, nos internationaux qui sortent d'une belle semaine passée en Equipe nationale ponctuée par deux précieuses victoires en éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 aux dépens du Botswana 1/3 et le Mozambique 5/1 ont retrouvé donc leur habituel quotidien.

C'est avec un excellent moral que nos internationaux ont repris avec leur club. En revanche, pour certains, ils ne vivent pas tous la même situation en club, on pense plus particulièrement à Farès Chaïbi. Remplaçant le weekend dernier dans le match Eintracht Frankfort- VFB Stuttgart 1/0, et n'est entré qu'en fin de partie (87e), un succès qui permet à son équipe de coller au podium en Bundesliga (3e). Probablement Dino Toppmöller, l'entraîneur de Frankfort n'a pas souhaité lui accorder un temps de jeu élevé pour la simple raison qu'il sortait d'un match plein joué pendant la semaine (Algérie- Mozambique), ce samedi en fin d'après-midi, l'Eintracht rendra visite au Werder Brême (17H30), on sera mieux édifié sur les intentions de Dino Toppmöller envers son international algérien.

Petkovic a discuté en privé avec lui

La situation du jeune milieu de terrain en club embarrasse le coach national. En l'alignant dans son onze de départ face aux Mozambicains, Vladimir Petkovic lui a tendu une perche, d'ailleurs d'après les informations qui circulent, cette décision n'a été prise qu'à la dernière minute, tellement que le coach avait des réserves

sur sa condition physique, et redoutait que Farès Chaïbi ne pouvait répondre à ses exigences notamment dans le pressing très haut qui était l'arme pour faire plier les mozambicains. Ce système de jeu obligeait les joueurs à fournir des efforts physiques considérables, malgré son temps de jeu faible en club, Farès Chaïbi a répondu présent et n'a été sorti que vers la fin de la partie (84e), ce qui a conforté Vladimir Petkovic dans son choix. Cependant, on croit savoir qu'avant de libérer les joueurs à la fin du stage, le coach bosnien aurait discuté en privé avec lui, et le sujet a tourné à propos de sa situation à l'Eintracht Frankfort. A cet effet, Petkovic a demandé à Chaïbi de bosser durement pour éventuellement s'imposer dans son club voire au moins élever son temps de jeu une fois de retour au club. Très attentif au discours de son coach, Farès Chaïbi a promis de faire de son mieux pour s'imposer dans son club et revenir au prochain stage avec pleins de matchs dans les jambes.

La concurrence sera rude en sélection

Devant prendre part à des challenges excitants à l'avenir, avec la Coupe d'Afrique des nations (fin décembre) et quelques mois (en cas de qualification) à la Coupe du monde, des challenges qui font tous les joueurs souhaitent y participer bien entendu. Plus les échéances s'approchent, plus les choix de l'entraîneur national seront plus compliqués. Au milieu du terrain, les retours aux prochains regroupements de Bennacer, Zerrouki, Auar



voire Nabil Bentaleb qui était un titulaire indiscutable avant sa maladie cardiaque, vont pousser Vladimir Petkovic à faire des choix douloureux prévoient les spécialistes. Après avoir fourni une prestation convaincante face au Mozambique, Farès Chaïbi, pour espérer préserver la confiance du coach national, doit dans un premier temps tout faire pour inverser la tendance à l'Eintracht Frankfort et bien entendu lutter pour garder ce statut en équipe nationale. Par contre, ce qui est certain avec son jeune âge (22 ans), il fera

toujours partie du groupe car aux yeux de l'entraîneur national, il représente l'avenir de la sélection nationale, souligne-t-on.

Changer de... club

Souvent on dit qu'en football la vérité d'aujourd'hui n'est pas forcément celle de demain. Alors que sa place dans le groupe n'est pas menacée aujourd'hui, la donne peut changer à l'avenir, prévient-on. Pour éviter qu'un tel scénario ne se produise, si la situation à l'Eintracht Frankfort n'évolue pas, Farès Chaïbi n'aurait d'autre alternative que d'aller monnayer son talent

sous d'autres cieux. Lié au club allemand jusqu'en 2028, avant la fermeture du dernier mercato hivernal, son départ a été évoqué par « Bild » (quotidien sportif), finalement il est resté à Frankfort avec l'espoir de récupérer un statut de titulaire, pour l'heure, il n'a toujours pas atteint cet objectif, constate-t-on. Avec une valeur marchande estimée à 14 millions d'euros, ce montant refroidit les éventuels clubs désireux de le recruter, toutefois l'option d'un prêt serait étudiée, si jamais sa situation n'évolue pas, faut-il le rappeler.

Liga : Crucifié par Valence, le Real Madrid laisse une opportunité en or au FC Barcelone

Malgré un but de Vinicius Junior, qui a également manqué un pénalty, le Real Madrid a chuté sur le fil (1-2) contre Valence. Avec ce résultat, les hommes de Carlo Ancelotti pourraient se voir distancer par le FC Barcelone en tête de la Liga... Dans le cadre de la 30e journée de Liga, le Real Madrid, deuxième du championnat au coup d'envoi avec trois points de retard sur le FC Barcelone, accueillait Valence, seizième malgré une série de quatre matches sans défaite. Au Santiago Bernabéu, les Madrilènes se devaient donc de l'emporter pour ne pas s'éloigner davantage du titre et se présentaient en 4-3-3 avec le jeune Fran Gonzalez titulaire dans les cages, en l'absence de Courtois et Lunin. Devant, Kylian Mbappé était lui associé à Vinicius Junior et Brahim Diaz. Du côté des visiteurs, Carlos



Corberan optait, lui, pour un 5-3-2 défensif. Une rencontre qui ne tardait pas à s'emballer... Lancé en profondeur, Mbappé était déstabilisé par Tarrega et obtenait, après visionnage des images, le pénalty. Problème ? Vinicius Jr se manquait totalement et voyait sa tentative repoussée par Mamardashvili (13e). Un raté qui allait coûter très cher aux Merengues puisque

Valence ouvrait finalement le score dans la foulée. Sur corner, Diakhaby s'élevait plus haut que tout le monde et trompait Gonzalez d'une tête puissante (0-1, 15e). Surpris, le Real repartait à l'offensive et ne tardait pas à réagir. Sur une séquence anodine, Diakhaby envoyait le ballon dans ses propres filets et concédait l'égalisation. Heureusement pour lui, son CSC

était finalement annulé pour une position de hors-jeu de Mbappé au départ de l'action (22e).

Vinicius se rattrape, Mbappé imprécis

Bousculés, les coéquipiers de Modric jouaient à se faire peur et manquaient d'efficacité offensive. En fin de première période, Mbappé tentait bien de sonner la révolte mais manquait de précision (34e, 45+2e) ou voyait ses frappes détournées par un grand Mamardashvili (36e). De son côté, Bellingham, auteur d'un petit festival, plaçait lui sa frappe au pied du montant valencien (42e). Menés à la pause, les Merengues réagissaient finalement au retour des vestiaires. Après une nouvelle frappe de Mbappé, Vinicius profitait d'un corner de Modric pour égaliser et se faire pardonner de son pénalty manqué (1-1, 51e). Réaliste et relancé, le Real poussait encore

pour prendre l'avantage.

Alerté sur le côté gauche de la surface, Bellingham progressait avant de voir son tir du gauche détourné par Mamardashvili (52e). De plus en plus menaçant, le Real poursuivait son entreprise. Après un one-two avec Garcia côté gauche, Mbappé reprenait du bout du pied mais le ballon fuyait encore le cadre (68e). En état de grâce, Mamardashvili s'offrait lui un arrêt monumental sur une reprise à bout portant de Valverde (71e). Dans le dernier quart d'heure, Ancelotti lançait Alaba, Camavinga et Endrick mais le Real n'y arrivait toujours pas. Pire encore, sur un ultime contre, Hugo Duro, servi par Mir, crucifiait le Real d'une tête à bout portant (1-2, 90+5e). Au classement, le Real reste 2e mais laisse l'opportunité au Barça de prendre six longueurs d'avance en cas de victoire face au Real Betis, ce samedi soir.

L'Arabie saoudite veut faire une razzia au Real Madrid

Alors que les rumeurs concernant un départ de Vinicius Junior en Arabie saoudite ne cessent d'alimenter les débats ces dernières semaines, le pays du Golfe, aux ressources illimitées, compte bien s'attaquer à un autre cadre de l'écurie madrilène... L'Arabie saoudite veut frapper fort. Après deux derniers mercatos relativement calmes, le nouvel eldorado du football mondial a bien l'intention de dégainer à tout-va lors de la prochaine fenêtre estivale. Dans cette optique, de nombreuses rumeurs envoient d'ores et déjà Vinicius Junior dans le plus grand pays du Moyen-Orient. Antonio

Rudiger étant lui aussi convoité. Mais ce n'est pas tout. Selon les dernières informations de la presse locale, un autre joueur des Merengues est également ciblé par la Saudi Pro League. Après dix saisons passées dans l'équipe première du Real Madrid, son club formateur, Lucas Vazquez pourrait, en effet, rejoindre l'Arabie saoudite dans les mois à venir. Alors que son contrat expire dans moins de trois mois, sa situation demeure incertaine et son statut d'agent libre le 30 juin prochain attire logiquement la concurrence. A bientôt 34 ans, un club saoudien l'envisage déjà comme nouvelle recrue pour la saison à venir, et

plus précisément Al-Qadisiyah.

Al-Qadisiyah s'attaque à Lucas Vázquez

Quatrième du championnat saoudien, le club de Pierre-Emerick Aubameyang - qui affronte actuellement Al Ettifaq - apprécierait particulièrement le profil de l'international espagnol (9 sélections) et souhaiterait donc l'attirer dans ses filets. Les tabloïds saoudiens rapportent même que l'offre proposée par Al-Qadisiyah porte sur deux saisons, avec un salaire annuel dépassant les 15 millions d'euros.

Un chiffre nettement supérieur à celui qu'il perçoit en tant que footballeur du Real Madrid.



Par ailleurs, outre la dimension financière, Lucas Vázquez pourrait également avoir l'opportunité de rejoindre son ancien compère du Real Madrid, Nacho. Pour rappel, cette saison,

Vasquez a marqué deux buts et donné six passes décisives en 39 rencontres, majoritairement disputées dans le couloir droit de la défense en l'absence de Dani Carvajal.

Juventus : Thiago Motta règle ses comptes

Evincé de la Juventus, Thiago Motta a déçu mais le technicien n'a pas du tout aimé les critiques dont il a fait l'objet.

Voilà bientôt deux semaines que la Juventus a mis fin à l'aventure de Thiago Motta sur son banc de touche. Elle l'a remplacé par un certain Igor Tudor, ancien de la maison bianconera (1998-2007). Arrivé avec une belle côte et pas mal d'enthousiasme après ses bons résultats à Bologne, l'ancien milieu de terrain du PSG n'aura finalement pas fait long feu dans le Piémont. Il n'est pas parvenu à transmettre ses idées de jeu à son équipe, ni à lui offrir une identité forte. Les résultats n'ont pas suivi non plus, et, face à la gronde montante du



vestiaire, la direction a préféré s'en séparer pour sauver ce qui pouvait encore l'être.

Malgré les efforts consentis par la Juventus lors des mercatos d'été

et d'hiver, Thiago Motta a laissé la Vieille Dame à une 5e place de Serie A, sortie par Empoli en Coupe d'Italie et éliminée de Ligue des Champions contre le PSV Eindhoven. Lui s'en défend dans le Corriere della Sera mais ses résultats n'étaient à la hauteur des attentes. «Je ne suis pas d'accord quand j'entends parler d'échec. Notre travail a été interrompu alors que nous étions à un point de la quatrième place du classement, qui était, au début de la saison, l'objectif prioritaire.» Les choses ne se sont pas déroulées comme prévu.

Motta se défend

L'ex-international italien rejette également les rumeurs d'un vestiaire qu'il se serait mis à dos. D'ailleurs très peu de joueurs

lui ont adressé un message de remerciements sur les réseaux sociaux. «Celui qui dit cela est un menteur. À la Juve, j'avais d'excellentes relations avec tous mes joueurs », rétorque-t-il, citant certains éléments aux cas par cas. «Yildiz, quand je ne le faisais pas jouer, c'était pour le protéger dans ses moments de faiblesse. Je ne lui ai jamais dit qu'il ne devait pas se sentir comme Messi. Avec Vlahovic, la relation a toujours été bonne. Dusan n'était pas content lorsqu'il ne jouait pas, mais il a toujours respecté mes choix. Koopmeiners ? Il a été surchargé dès le début par trop d'attentes. Je suis sûr qu'il sera toujours capable de faire mieux.» Selon lui, le technicien de 42

ans a surtout dû faire face aux vents contraires inhérents à des institutions comme la Juventus. «J'ai dû écouter pendant cette période non pas des critiques techniques, qui devraient toujours être prises en compte, mais des attaques personnelles.» Au cours de cet entretien, il dément également avoir eu une altercation avec Cristiano Giuntoli. Selon la presse italienne, le directeur sportif turinois aurait affirmé avoir honte de l'avoir recruté comme entraîneur. «Je n'ai jamais eu cette conversation, et je n'ai jamais eu de dispute avec le directeur, jamais. Ce sont des mensonges que je ne compte pas laisser passer.» Voilà qui a le mérite d'être clair.



50 ans de règne, de ratés et de come-back La saga Microsoft en chiffres chocs

Microsoft, fondée en 1975 par Bill Gates et Paul Allen, fête ses 50 ans en 2025. L'entreprise a connu de grands succès, comme Windows et Microsoft 365, mais aussi des échecs cuisants face à ses concurrents. Aujourd'hui, Microsoft investit massivement dans l'intelligence artificielle et le cloud. Coup d'œil dans le rétroviseur sur l'histoire de ce géant de l'informatique.

Fondée en 1975 par deux amis d'enfance, Bill Gates et Paul Allen, Microsoft fête ses 50 ans le 4 avril. Retour en chiffres sur les succès et les revers de ce géant américain de la tech.

Le groupe américain a lancé en 1990 la suite bureautique Office, qui regroupait à l'origine les logiciels de tableur Excel, de présentations PowerPoint et de traitement de texte Word.

La mise sur le marché en 2011 d'Office 365 (désormais connu sous le nom de Microsoft 365) a marqué la transition vers un modèle d'abonnement basé sur le « cloud » (informatique à distance), avec accès à une gamme de services en ligne (messagerie Outlook, visioconférence Teams, stockage en ligne OneDrive, etc.)

Pour Microsoft, le nom « 365 » est censé évoquer l'accessibilité à ses services tous les jours de l'année. Microsoft 365 comptait 86,3 millions d'abonnés à travers le monde fin 2024, selon les derniers résultats publiés par le groupe.

Le navigateur Internet Explorer,

lancé en 1995, a pendant plusieurs années dominé l'accès à internet, jusqu'à avoir en 2003 une part de marché de 95 %, selon le site WebSideStory.

Mais d'importantes failles de sécurité sur plusieurs versions du navigateur -- dont la 6 qui fut décrite par le magazine américain PC World comme « le logiciel le moins sûr de la planète » -- ont nui à sa réputation et les internautes lui ont progressivement préféré des navigateurs concurrents.

Internet Explorer a été retiré du marché en 2022, le groupe se concentrant sur son autre navigateur, Edge, lancé en 2015. Ce dernier n'avait plus en février 2025 qu'une part de marché de 5,3 %, loin derrière Google Chrome (66,3 %) et Safari du groupe Apple (18 %), selon le site spécialisé Statcounter.

Windows occupe 70,5 % de part de marché sur PC, Microsoft 365 compte 86,3 millions d'abonnés et la plateforme Azure représentant 21 % du marché mondial. © Monticellillo, Adobe Stock

Windows occupe 70,5 % de part de marché sur PC, Microsoft 365 compte 86,3 millions d'abonnés et la plateforme Azure représentant 21 % du marché mondial. © Monticellillo, Adobe Stock

Les cinquante premières années de Microsoft ont été marquées par des succès retentissants, mais aussi par des fiascos.

En 2010, le géant du logiciel avait ainsi décidé au bout de moins de trois mois d'arrêter sa gamme de téléphones portables Kin, censée



séduire une clientèle jeune adepte des réseaux sociaux, mais qui fut un échec commercial. Le Kin a rejoint la liste d'autres appareils aujourd'hui oubliés, comme le baladeur Zune, sorti en 2006, qui n'a jamais pu s'imposer face à l'iPod d'Apple sorti cinq ans plus tôt. Microsoft avait annoncé en 2011 qu'il en arrêterait la fabrication.

Le système d'exploitation vedette de Microsoft, Windows, tournait sur 70,5 % des ordinateurs de bureau dans le monde en février 2025, largement devant OS X (15,8 %), le système des ordinateurs Mac d'Apple, selon StatCounter.

Cette domination sur les PC mondiaux a contribué à mettre Microsoft (comme les autres géants de la tech Google, Apple, Facebook et Amazon) sous la surveillance étroite des autorités antitrust américaines et européennes, avec parfois des amendes retentissantes à la clé.

Avec Apple et Nvidia, Microsoft est l'une des trois premières capitalisations boursières mondiales : environ 2.900

milliards de dollars à la fin mars.

Microsoft a parié tôt sur l'intelligence artificielle (IA) générative, investissant dans OpenAI avant le lancement de ChatGPT. Il prévoit de dépenser 80 milliards de dollars entre l'été 2024 et l'été 2025 pour construire les nouveaux centres de données et serveurs considérés nécessaires à la nouvelle génération d'IA.

Cependant, face à la concurrence chinoise moins chère (de la startup DeepSeek notamment), les marchés s'interrogent sur les dépenses colossales en puces de pointe et serveurs dernier cri engagées par Microsoft et les autres grandes entreprises technologiques.

Ces dernières années, le groupe a vu son activité tirée par la plateforme Azure, son vaisseau amiral dans le cloud, qui détenait fin 2024 une part de marché mondiale de 21 %, derrière Amazon Web Services (30 %), selon Synergy Research Group.

En Bref...

Un carnet de notes qui ne dispose que de quatre pages, c'est une étrange idée, mais celui de HEYii fonctionne comme une ardoise magique. Avec un peu plus de classe.

Même s'il existe de nombreuses applications et des stylets pour écrire, dessiner et noter, noircir les pages d'un bloc-notes reste ce qu'il y a de plus naturel et pratique. Pour preuve, les boutiques vendent toujours des carnets et ils sont même devenus des objets personnels et design.

Une startup américaine a décidé de réunir le meilleur de ces deux mondes en créant un carnet léger qui permet d'écrire, d'effacer et de réécrire ce que l'on souhaite. Il s'agit du HEYfold de HEYii et il peut s'apparenter aux ardoises blanches sur lesquelles ont écrit avec des marqueurs effaçables. Le carnet est fin et rigide avec une épaisseur de 4 millimètres. Il s'ouvre comme un livre et dispose de quatre surfaces pour prendre des notes, comme autant de pages.

Contrairement aux surfaces des tableaux blancs effaçables, il est constitué de silicone et d'un revêtement Inksync sur lequel on écrit. Et surtout, il n'y a pas besoin de disposer d'un stylo spécial. Ces pages, dites « éternelles » par son inventeur, fonctionnent avec pratiquement tous les types de stylos et même les plumes. L'encre sèche également plus vite que sur papier.

Pas de magie

L'avantage, c'est que contrairement aux tableaux blancs, lorsqu'on efface les écrits, aucune trace fantôme ne subsiste. Pour cette opération, HEYii propose deux méthodes selon le type d'encre employé : un stylet effaceur, sorte de gomme au bout d'un stylo, ou bien un petit liquide à pulvériser qu'il faut essuyer avec un chiffon fourni. La version de poche de ce petit carnet de notes (14,7 x 10,4 cm) ne pèse que 75 grammes, tandis qu'un modèle plus grand (14,7 x 21 cm) pèse 138 grammes. L'accessoire intègre des aimants pour le placer sur une porte de frigo, par exemple. Pour conserver les écrits en mémoire, il n'y a pas vraiment de magie. Il faut utiliser un smartphone et prendre une photo. L'application fournie permet ensuite de convertir les écrits en fichier graphiques PNG ou bien en PDF.

Une affaire explosive secoue l'automobile

Dix ans après le retentissant scandale du Dieselgate, l'industrie automobile européenne est de nouveau secouée par une affaire d'entente illicite.

La Commission européenne a infligé une amende de 458 millions d'euros à 15 constructeurs automobiles pour avoir participé à un cartel visant à limiter la concurrence dans le domaine du recyclage des véhicules en fin de vie.

Une entente illicite sur le recyclage des véhicules

Entre 2002 et 2017, ces constructeurs, parmi lesquels

Volkswagen, Renault Nissan, Stellantis, Ford, BMW et Toyota, se sont concertés pour ne pas rémunérer les entreprises de démantèlement en charge du recyclage des véhicules hors d'usage.

L'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) a joué un rôle clé en facilitant ces échanges entre les entreprises impliquées. En conséquence, l'ACEA a également été sanctionnée par une amende de 500 000 euros.

Des sanctions variables selon les constructeurs

Les amendes infligées varient

selon le degré d'implication de chaque constructeur. Volkswagen écope de la sanction la plus lourde, avec près de 128 millions d'euros, suivi par Renault-Nissan avec 81,46 millions d'euros, et Stellantis avec 83,8 millions d'euros. D'autres constructeurs, tels que Ford, BMW et Toyota, ont également été sanctionnés, avec des amendes respectives de 41,5 millions, 24,6 millions et 23,5 millions d'euros.

À noter que Mercedes-Benz a échappé à une amende en révélant l'existence du « cartel » aux autorités européennes, bénéficiant ainsi d'une immunité

en vertu des règles de clémence de l'UE (Union européenne).

Cette nouvelle affaire ternit encore un peu plus l'image de l'industrie automobile européenne, déjà ébranlée par le Dieselgate. Elle souligne la nécessité pour les constructeurs de respecter les règles de concurrence et de s'engager davantage en faveur de pratiques durables et transparentes, notamment en matière de recyclage et de protection de l'environnement.



Quand patrimoine et technologie convergent au Games & Comic Con Dzaïr 2025

Sara Boueche

La troisième édition du Games & Comic Con Dzaïr (GCCDZ) qui s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria s'affirme comme un carrefour stratégique entre héritage culturel et modernité numérique. Cet événement, devenu pierre angulaire de la pop culture algérienne, illustre la transformation dynamique du paysage culturel national et son adaptation aux paradigmes contemporains de transmission identitaire.

Lors de sa visite officielle jeudi, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a souligné la dimension patrimoniale de cette manifestation : «Les jeux vidéo et les jeux électroniques offrent de nouvelles opportunités pour transmettre l'identité culturelle

aux générations futures.» Cette déclaration s'inscrit dans une politique culturelle visant à «préserver le patrimoine culturel algérien en soutenant les entreprises émergentes dans le domaine des jeux vidéo», témoignant d'une approche institutionnelle favorable à l'innovation technologique comme vecteur de préservation identitaire.

Sur une superficie de 2 000 m², le GCCDZ 2025 a déployé un programme pluridisciplinaire comprenant panels, expositions, tournois d'e-sport, espaces free-to-play, concerts et commercialisation de produits dérivés. La présence de personnalités telles que Brahim Bouhlel, Khaled Benaïssa, Oussema Elloumi et Wassimos a catalysé des échanges significatifs entre créateurs et

public.

Le phénomène du Cosplay - pratique consistant à incarner physiquement des personnages de fiction issus de la culture populaire - a constitué l'un des moments saillants de cette édition. L'introduction de nouvelles catégories compétitives et l'augmentation des récompenses ont stimulé l'expression créative des participants, reflétant l'émergence d'une communauté cosplay structurée en Algérie.

Dans le domaine compétitif, les tournois d'e-sport organisés selon des normes internationales ont mis en lumière le potentiel des joueurs algériens. Ces compétitions ont généré une expérience spectatorielle immersive, contribuant à la légitimation culturelle des pratiques vidéoludiques dans



l'espace public algérien.

L'affluence remarquable aux stands commerciaux, proposant figurines collectors, vêtements et autres artefacts emblématiques, témoigne de la consolidation d'un marché spécifique et de la formation d'une communauté de consommateurs avertis au sein de l'écosystème culturel national.

Cette manifestation, désormais inscrite comme rendez-vous

incontournable du calendrier culturel algérien, exemplifie la symbiose possible entre préservation patrimoniale et innovation technologique. Elle illustre comment les médias interactifs peuvent constituer un vecteur contemporain de transmission culturelle, contribuant ainsi à la pérennisation dynamique de l'identité algérienne dans l'ère numérique.

L'Alger Photography Marathon réinvente la narration visuelle de la capitale algérienne

Sara Boueche

Dans une initiative novatrice s'inscrivant dans la dynamique de valorisation du patrimoine culturel algérien, l'Établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger a inauguré la première édition du concours «Alger Photography Marathon». Cette manifestation, annoncée ce samedi par voie de communiqué officiel, se positionne sous l'égide conceptuelle «Célébrez la beauté et le patrimoine de la ville d'Alger à travers votre objectif», établissant ainsi un cadre théorique et pratique pour une documentation visuelle contemporaine du patrimoine algérois.

Cette compétition s'articule autour d'objectifs stratégiques pluriels, notamment la promotion et la documentation photographique professionnelle du patrimoine culturel matériel et immatériel de la capitale. Au-delà de la simple représentation, l'initiative vise à stimuler l'innovation esthétique en incitant les photographes à élaborer «des images distinctives qui reflètent la beauté et l'antiquité de la ville d'Alger». Ce faisant, le concours constitue un mécanisme d'identification et de valorisation des compétences photographiques autochtones.

S'inscrivant dans le programme des activités culturelles et artistiques de la Wilaya

d'Alger et coïncidant avec les célébrations du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), cette manifestation présente une dimension inclusive significative en s'adressant à l'ensemble des photographes algériens, tant professionnels qu'amateurs, âgés de 18 ans et plus. Le cadre méthodologique impose aux participants une focalisation géographique exclusive sur la capitale algérienne, avec une adhérence stricte à la thématique patrimoniale établie.

Les modalités participatives détaillées sont accessibles sur la plateforme numérique Facebook de la Wilaya d'Alger. Les candidats sont tenus de soumettre, avant la date butoir du 17 avril,

un corpus photographique comprenant entre cinq et dix clichés, accompagné des informations personnelles requises, à l'adresse électronique marathonphotoalger@gmail.com.

La dimension qualitative du concours est assurée par un comité d'évaluation composé de photographes professionnels qui procédera à l'analyse des contributions soumises et à la sélection de dix finalistes. Ces derniers participeront à l'épreuve finale programmée les 26, 27 et 28 avril au siège de la Wilaya d'Alger, établissant ainsi un processus de sélection rigoureux en deux phases.

Les résultats de cette compétition, ainsi que les œuvres lauréates, feront l'objet d'une publication sur le canal officiel de communication numérique de la Wilaya d'Alger, garantissant ainsi une visibilité institutionnelle aux travaux sélectionnés.

Cette initiative représente une convergence significative entre politiques culturelles institutionnelles et pratiques artistiques contemporaines, positionnant la photographie comme médium privilégié de documentation et de réinterprétation du patrimoine urbain algérois dans sa complexité historique et esthétique.

James Cameron dévoile les images du prochain «Avatar»

Le cinéaste a aussi annoncé, dans un clip préenregistré, que ce troisième volet d'Avatar serait plus long que le précédent, «Avatar : La Voie de l'eau», qui avait une durée de trois heures et 12 minutes.

Les premières images d'Avatar: Fire and Ash, la suite de l'une des sagas les plus rentables de tous les temps, ont été dévoilées jeudi 3 avril à Las Vegas. Ce nouveau volet promet d'enrichir l'univers de Pandora, avec des éléments spectaculaires comme de gigantesques volcans, des bateaux aériens et des affrontements avec de méchants Na'vi.

Ces images ont été partagées lors du CinemaCon, un grand rassemblement des propriétaires de salles de cinéma, suscitant un enthousiasme palpable parmi les professionnels du secteur.

L'actrice Zoé Saldana, qui incarne Neytiri, a pris la parole lors de cet événement pour décrire le film. Elle a expliqué que «le film, qui sortira en décembre, élargit le magnifique monde de Pandora et introduit deux nouveaux clans».

Ces nouvelles cultures et dynamiques devraient ajouter encore plus de profondeur à l'univers déjà riche de la saga, tout en offrant aux spectateurs

des personnages et des enjeux inédits.

Le réalisateur James Cameron, qui a participé à l'événement via un clip préenregistré depuis la Nouvelle-Zélande, où il termine actuellement le film, a donné quelques détails supplémentaires sur l'intrigue. Selon lui, «les héros doivent affronter non seulement les envahisseurs humains, mais aussi de nouveaux adversaires, le Peuple des cendres». Ce groupe mystérieux semble jouer un rôle central dans l'histoire, avec des caractéristiques et des motivations qui les distinguent des autres Na'vi.

Les deux premiers films de la

saga Avatar ont rencontré un succès commercial phénoménal, devenant respectivement le premier et le troisième film les plus rentables de l'histoire du cinéma. Ensemble, ils ont rapporté plus de cinq milliards de dollars dans le monde entier, consolidant la place d'Avatar comme une franchise cinématographique incontournable.

D'autres volets en perspective

Dans les images dévoilées à Las Vegas, on peut voir les héros, Jake Sully (interprété par Sam Worthington) et Neytiri (Zoé Saldana), à bord de gigantesques vaisseaux en bois. Ces vaisseaux sont accompagnés de créatures

impressionnantes, des créatures bleues géantes ressemblant à des raies, qui ajoutent à la grandeur et à la beauté visuelle du film. Cependant, ce convoi est rapidement attaqué par le Peuple des cendres, une faction qui semble proche des Na'vi, mais qui se distingue par des coiffes rouge vif et des flèches enflammées, créant ainsi une menace particulière pour nos héros.

James Cameron a également révélé que ce troisième volet d'Avatar serait plus long que le précédent.



«Une immense perte pour la musique malienne et africaine» Les hommages pleuvent après la mort d'Amadou, du duo Amadou & Mariam

Le duo de musiciens, aveugles tous les deux, avait connu un succès international avec la sortie en 2004 du tube «Un dimanche à Bamako».

Amadou Bagayoko, qui formait avec sa femme le légendaire duo de musiciens aveugles Amadou et Mariam, est décédé vendredi à Bamako à l'âge de 70 ans des suites d'une maladie, provoquant de nombreuses réactions à travers le monde.

Le duo a connu un succès planétaire en 2004 avec Un Dimanche à Bamako, chanson-titre d'un disque produit par Manu Chao, alors qu'ils tournaient ensemble depuis les années 1980. Ce dernier, qui a fait connaître le duo en France, a exprimé sa «peine» dans une publication sur Instagram. «Amadou! On sera toujours ensemble... avec toi partout ou tu iras», a-t-il écrit. «Mariam, Sam, toute la famille votre peine est ma peine. Je vous aime», a-t-il ajouté.



«Encore une immense perte pour la musique malienne et africaine. C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès de tonton Amadou Bagayoko, voix légendaire du célèbre duo Amadou & Mariam et icône de la musique malienne», a écrit sur Facebook le jeune chanteur malien Sidiki Diabaté.

«Je ne trouve même pas les mots justes pour parler d'Amadou Bagayoko qui vient de nous quitter brutalement. Mes pensées à ma chère Mariam à qui je pense en ces moments difficiles. Je n'oublierai jamais son amitié», a

réagi la star sénégalaise Youssou Ndour sur X.

Le chanteur congolais Fally Ipupa, qui préparait une collaboration avec le couple, a dit «ne pas toujours arriver à croire que tu es parti», dans une publication sur Facebook.

«On a cette collaboration incroyable qui n'a même pas eu le temps de voir le jour», a-t-il ajouté, en présentant ses «sincères condoléances à Tata Mariam».

«Lors de la cérémonie de clôture des Jeux paralympiques, Amadou Bagayoko était venu nous dire



qu'il s'en allait, en reprenant les mots de Gainsbourg», confie son compte X, la ministre de la Culture Rachida Dati. «Amadou incarnait la générosité, l'engagement et la richesse de la musique francophone», ajoute la ministre.

Après plus d'un million

d'albums vendus, de nombreuses récompenses (Victoires de la musique en France, BBC radio awards en Grande-Bretagne...) et une nomination aux Grammy awards américains en 2010, Amadou et Mariam avaient aussi sorti début septembre leur best of intitulé La Vie Est Belle.

Gaza à l'IMA

Lumière de l'histoire sur un champ de ruine et de désespoir

Depuis 2007, date à laquelle Israël a imposé un blocus sur Gaza, l'enclave palestinienne, coupée hermétiquement du reste du monde, était déjà souvent décrite comme une prison à ciel ouvert.

Au lendemain du 7 octobre 2023, cette prison s'est tragiquement transformée en cimetière à ciel ouvert : des dizaines de milliers de morts et de blessés, des familles déplacées sans cesse, fuyant d'un point à l'autre de l'enclave sous les frappes de l'armée israélienne. Aujourd'hui, Gaza n'est plus qu'un champ de ruines. Les images qui nous parviennent sont insoutenables : des corps déchiquetés, des femmes, des hommes, des enfants tirés des décombres à mains nues, des files interminables de civils poussant des charrettes de fortune ou marchant sans fin, à la recherche d'un abri. Deux millions de personnes y survivent dans une précarité absolue, entre famine, insécurité et insalubrité.

Gaza est devenue synonyme de mort, de misère, de désespoir. Et pourtant, à défaut d'un avenir lisible, Gaza possède un passé glorieux, qu'une exposition exceptionnelle organisée par



l'Institut du Monde Arabe (IMA) à Paris cherche aujourd'hui à rappeler au monde. Intitulée « Trésors de Gaza, 5000 ans d'histoire », elle offre une plongée saisissante dans la richesse historique et culturelle de ce territoire meurtri.

Alors que, depuis le début de la guerre, certains discours tentent de déshumaniser la population gazaouie, cette exposition répond par l'Histoire. Elle témoigne de l'ancrage profond de Gaza dans la civilisation, de son rôle de carrefour entre l'Asie, l'Afrique, l'Arabie et la Méditerranée.

Les pièces exposées – environ 130 sur un total de 500 – sont elles-mêmes le reflet du sort de Gaza. Propriété de l'Autorité

palestinienne, elles étaient en exil depuis 2006, stockées au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, comme des centaines de milliers de Palestiniens loin de leur terre. Parmi ces œuvres : des amphores, statuettes, stèles funéraires, lampes à huile, figurines, mosaïques... datant de l'âge du bronze jusqu'à l'époque ottomane. Un ensemble archéologique devenu d'autant plus précieux à mesure que les sites originels sont détruits.

Grâce à la coopération du musée genevois et au soutien de l'Autorité nationale palestinienne, l'IMA a pu présenter une sélection de chefs-d'œuvre issus des fouilles franco-palestiniennes menées depuis 1995. La spectaculaire mosaïque d'Abu Baraqeh, ainsi

que des pièces de la collection privée de Jawdat Khoudary (offerte à l'Autorité palestinienne en 2018) sont exposées pour la première fois en France.

Cette exposition donne à voir un visage trop souvent ignoré de Gaza : celui d'un territoire prestigieux, vanté dans l'Antiquité pour sa douceur de vivre, convoité pour sa position stratégique entre les empires égyptien et perse, prisé par les commerçants caravaniers, port des richesses venues d'Orient, d'Afrique et d'Arabie.

Cartographie des bombardements

Mais ce patrimoine est aujourd'hui menacé. Depuis octobre 2023, l'Unesco a documenté, via des images satellitaires, des dommages sur 69 sites culturels à Gaza : 10 sites religieux – dont l'église grecque orthodoxe de Saint-Porphyre, détruite le 19 octobre 2024 – 43 bâtiments à intérêt historique ou artistique, 7 sites archéologiques, 6 monuments, 2 dépôts de biens culturels mobiliers et 1 musée.

L'exposition inclut également une cartographie des bombardements, élaborée par plusieurs groupes de recherche, un recensement des récentes découvertes

archéologiques, ainsi qu'une série de photographies rares de Gaza au début du XXe siècle, issues des archives de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem.

Pour Jack Lang, président de l'IMA, « Rien n'est pire que l'abandon et l'oubli. Cette exposition, que je qualifierais de salut public, rend hommage à Gaza, vibrante et merveilleusement jeune. » Il ajoute : « Plus que jamais aujourd'hui, en particulier depuis le 7 octobre, Gaza mérite que l'on raconte son Histoire. »

En conclusion, Lang revendique l'exposition, comme un acte militant en souhaitant qu'elle puisse « contribuer à redonner espoir dans l'avenir de Gaza loin des projets déments de Riviera et des déplacements forcés des palestiniens.

Organisée en partenariat avec le ministère du Tourisme et des Antiquités de Palestine et le Musée d'Art et d'Histoire de Genève, l'exposition est visible à l'Institut du Monde Arabe jusqu'au 2 novembre prochain.



Est-ce une bonne idée de boire du jus de citron tous les jours ?

Brûle graisse, coupe-faim, booster d'immunité, détoxifiant, antibactérien, antiseptique : le jus de citron est vanté sur la Toile comme un véritable remède miracle. Mais tout est-il vraiment si bon dans le citron ? La Dre Corinne Chicheportiche-Ayache, médecin nutritionniste, détricote les idées reçues et nous aide à y voir plus clair. Propriétés : quels sont les bienfaits et vertus du citron le matin pour la santé ? Le citron fait partie des fruits les moins caloriques, les moins sucrés et les plus riches en vitamine C, ce qui fait de lui un aliment santé et minceur par excellence. Il contient beaucoup d'antioxydants, tels que l'acide citrique et plusieurs flavonoïdes, qui défendent l'organisme contre les radicaux libres, responsables du vieillissement des cellules. Le citron est riche en pectines, une fibre soluble qui a la capacité de gonfler dans l'estomac et qui favorise la sensation de la satiété. Mais ces pectines sont essentiellement présentes dans la pulpe, et il y en a bien moins dans le jus du citron. Dre Corinne Chicheportiche-Ayache, médecin nutritionniste Malgré son acidité naturelle, le citron est un fruit alcalinisant pour l'organisme, puisqu'il produit des substances alcalines qui régule le pH de notre corps. Pour rappel, l'alimentation occidentale est



souvent trop riche en aliments acidifiants - viande, charcuteries, café, sucres raffinés - ce qui est mauvais pour la santé à long terme. Le jus de citron contribue donc à rétablir l'équilibre acido-basique de l'organisme. Est-ce que le jus de citron détoxifie le foie ? Le citron est souvent considéré comme un fruit détox bénéfique pour la santé hépatique. Si la notion d'aliments détox est controversée - notre organisme ayant a priori toutes les ressources nécessaires pour se détoxifier seul - le citron aurait néanmoins une action protectrice du foie. La vitamine C et les polyphénols antioxydants (flavonoïdes, limonoïdes) qu'il contient en quantité appréciable contribueraient en effet à lutter contre l'oxydation des cellules hépatiques. Mais si plusieurs études ont confirmé l'effet réparateur du

citron sur les lésions hépatiques des rats, aucune n'a corroboré ces effets sur les humains. Outre cet effet hépatoprotecteur, le citron est bénéfique sur la digestion, car l'acide citrique qu'il contient permet de stimuler la sécrétion des sucres gastriques ainsi que la production de bile. Est-ce qu'il brûle les graisses ? Ce sont les supposées propriétés brûle-graisse et aide-minceur du citron qui lui valent sa grande popularité sur la Toile. L'acide citrique contenu dans le citron permettrait de favoriser la combustion des graisses, et aiderait donc les personnes en surpoids à se déléster de leurs kilos superflus. Cette croyance populaire ne repose sur aucune réalité scientifique et n'a jamais été vérifiée par aucune étude. Dre Chicheportiche-Ayache Seuls l'effet coupe-faim de la pectine qu'il contient, et sa faible

teneur en sucres et en calories, peuvent contribuer à faire de lui un allié pour la perte de poids. « Mais ça ne fait pas de lui un aliment minceur miracle pour autant ! Et d'ailleurs, aucun aliment ne peut prétendre à ce titre », rappelle la Dre Chicheportiche-Ayache. Newsletter

Des recettes équilibrées chaque semaine Envie de bien manger sans vous prendre la tête ? Santé Magazine vous envoie des idées recettes délicieuses et équilibrées : simple, rapide et gourmand ! Email

Je m'inscris dans le citron peut contribuer à fragiliser l'émail dentaire. Dre Chicheportiche-Ayache. Par ailleurs, le jus de citron doit être mélangé à de l'eau à température ambiante et non à de l'eau chaude, car la vitamine C est thermosensible, ce qui signifie qu'elle est détruite par la chaleur ! Est-ce bon de boire du pulco citron tous les jours ? Le pulco citron est une boisson à diluer, constituée d'eau et de jus concentré de citron (35,5 %) et orange (4,5 %). Mélangé à de l'eau, sa valeur calorique et sa teneur en sucre sont équivalentes à celle d'un jus de citron, mais il est quasiment dépourvu de vitamine C, sensible à la chaleur et à l'oxydation. Le pulco citron est donc moins intéressant pour la santé que du citron fraîchement pressé.

produits frais et pauvres en aliments ultratransformés du commerce », rappelle la nutritionniste. L'eau citronnée peut être intéressante le matin à jeun pour les personnes qui n'aiment pas l'eau nature, car elle permet de relancer la digestion et d'hydrater l'organisme après une nuit de sommeil. Mais attention, l'eau citronnée ne convient pas à tout le monde et peut même avoir certains effets néfastes lorsqu'elle est prise quotidiennement sur le long terme. Elle est notamment à éviter en cas de reflux gastrique, de gastrites ou de brûlures d'estomac. Enfin, l'acide citrique contenu dans le citron peut contribuer à fragiliser l'émail dentaire. Dre Chicheportiche-Ayache. Par ailleurs, le jus de citron doit être mélangé à de l'eau à température ambiante et non à de l'eau chaude, car la vitamine C est thermosensible, ce qui signifie qu'elle est détruite par la chaleur ! Est-ce bon de boire du pulco citron tous les jours ? Le pulco citron est une boisson à diluer, constituée d'eau et de jus concentré de citron (35,5 %) et orange (4,5 %). Mélangé à de l'eau, sa valeur calorique et sa teneur en sucre sont équivalentes à celle d'un jus de citron, mais il est quasiment dépourvu de vitamine C, sensible à la chaleur et à l'oxydation. Le pulco citron est donc moins intéressant pour la santé que du citron fraîchement pressé.

Le chewing-gum libère des microplastiques dans la bouche : dans quelle mesure est-ce dangereux ?

C'est du moins ce qu'ont déclaré des chercheurs, étude à l'appui, lors d'un congrès scientifique. Faut-il s'en alarmer ? Voilà de quoi laisser un goût amer dans la bouche. Lors d'un congrès de l'American Chemical Society à San Diego (États-Unis), des chercheurs ont présenté une étude qui met en évidence la libération de centaines de microparticules de plastique lorsque l'on mâche un chewing-gum. Autrement dit, le chewing-gum serait une source de microplastiques de plus, après les produits de la mer (poissons, crustacés) et l'eau du robinet et l'eau en bouteille. En 2019, une étude avait même permis d'estimer notre consommation de microplastiques à 5 grammes par semaine, soit l'équivalent d'une carte bancaire ! Absence de preuve n'est pas preuve d'absence

Des études sur les animaux et sur des cellules humaines ont mis en évidence une potentielle nocivité des microplastiques, laissant penser que l'ingestion de microplastiques serait nocive pour notre santé. Les chewing-gum sont composés d'une base caoutchouteuse qui peut être d'origine naturelle (un polymère végétal) ou artificielle (polyères dérivés du pétrole). "Notre hypothèse initiale était que les gommes synthétiques contiendraient beaucoup plus de microplastiques car la base est un type de plastique", a détaillé Lisa Lowe, coauteure de l'étude. Dix marques testées au total Cinq marques de chewing-gums synthétiques et cinq marques de chewing-gums avec base végétale ont été testées ici. Pour réduire le facteur humain lié à la mastication et à la salive, l'équipe a fait mâcher 7 chewing-gums de chaque marque, un à un, à la même personne. Celle-

ci a mâché chaque chewing-gum pendant 4 minutes, et produit des échantillons de salive toutes les 30 secondes. Une autre expérience a été menée afin de prélever des échantillons de salive pendant un temps de mastication de 20 minutes avec le même chewing-gum. Une fois les échantillons observés au microscope, l'équipe a mesuré une moyenne de 100 microplastiques libérés par gramme de chewing-gum, soit jusqu'à 3 000 particules de plastique pour les plus gros chewing-gums. Si une personne mâche 160 à 180 petits chewing-gums par an, les chercheurs estiment que cela pourrait entraîner l'ingestion d'environ 30 000 microplastiques. L'étude n'a en revanche pas montré de différence significative entre les chewing-gums avec une base caoutchouteuse végétale et ceux avec une base synthétique issue de la pétrochimie. Mâcher plus longtemps le chewing-



gum plutôt que d'en changer L'étude indique que la plupart des microplastiques se sont détachés du chewing-gum dans les deux premières minutes de mastication. Aussi, dans l'idée de réduire l'ingestion de ces plastiques, mieux vaudrait mâcher un chewing-gum plus longtemps plutôt que d'en mâchiquer un nouveau.

Enfin, les chercheurs rappellent que "le plastique libéré dans la salive ne représente qu'une infime partie du plastique contenu dans le chewing-gum". Par conséquent, ils invitent les consommateurs de chewing-gum à ne pas les jeter dans la nature ni à les coller quelque part, car cela participe à la pollution plastique de notre environnement.



Cette astuce ne prend que 5 minutes et rendra les jonquilles encore plus belles l'année prochaine

Un geste express qui vous garantira un printemps encore plus coloré l'année d'après !

Elles débarquent dès les premiers jours de mars, têtes jaunes dressées vers le ciel ou penchées vers la terre, comme une promesse que l'hiver est bien derrière nous. Mais une fois leur spectacle terminé, que faut-il faire des jonquilles ? Les arracher ? Les couper ? Les ignorer ? À chaque printemps, la même question revient dans la tête des jardiniers. Et la bonne réponse pourrait bien tenir en une action de 5 minutes, facile à caser entre deux cafés.

L'erreur la plus fréquente ? Vouloir que tout soit net, tout de suite. Les fleurs fanées, ça gratte

l'œil. On a envie de couper, de nettoyer, de «faire propre». Sauf que c'est justement ce qu'il ne faut pas faire. «Laissez les feuilles», martèle Tom, un jardinier de l'État de Washington qui partage ses conseils sur son site Tall Clover Farm. «Elles nourrissent le bulbe pour le printemps prochain.» Traduction : ces feuilles moches qui pendent sont en train de travailler. Tant qu'elles sont encore un peu vertes, elles fabriquent de l'énergie grâce à la lumière du soleil et la renvoient au bulbe, sous terre. Ce même bulbe qui devra produire de nouvelles fleurs l'an prochain. Les couper trop tôt, c'est comme éteindre le four en plein milieu d'une cuisson.

Résultat, la plante arrive affaiblie à la saison suivante, donne moins de fleurs, ou n'en donne plus du tout. «C'est une erreur que je vois tout le temps», déplore Tom.

Cependant, une fois la fleur en elle-même fanée – la partie jaune – il vaut mieux la couper rapidement. Pas toute la tige, seulement la tête. Pourquoi ? Parce qu'en la laissant, la plante va produire des graines. Et produire des graines, c'est épuisant. Elle va pomper son énergie dans le bulbe pour fabriquer ce qu'elle croit être sa descendance. Or, ce que l'on souhaite, ce ne sont pas des graines, mais de belles fleurs l'année suivante. Enfin, veillez à nourrir les bulbes après la floraison. Pas besoin d'engrais



chimiques ni de techniques compliquées. Un peu de compost léger, mélangé à la terre, suffit. Ce petit coup de pouce permettra

d'enrichir le sol, d'améliorer son drainage et permettre aux bulbes d'absorber des nutriments sans excès.

Arroser les plantes d'un balcon ou d'une terrasse

En hiver, les plantes en pot ne reçoivent que peu d'eau et ce, malgré les précipitations. Et au printemps, si les précipitations ne sont pas suffisantes, la sécheresse menace au moment même où la végétation va réclamer une importante hydratation pour reprendre sa croissance.

Conservé un arrosage manuel des plantes de balcon en hiver

D'une part, les feuillages des végétaux persistants répandent les pluies en dehors des bacs et d'autre part, les surfaces de récupération d'eau des pots sont limitées. Aussi, bien qu'il puisse pleuvoir en abondance l'hiver, les plantes ne disposent pas de tant d'eau que cela. C'est pourquoi, en dehors des périodes de gel, il convient en hiver d'arroser



vos plantes en pot toutes les 3 à 4 semaines à peu près. Dans la mesure où vous aurez pris soin de mettre hors gel votre réseau d'arrosage automatique, il vous faudra «veiller au grain» justement et penser à faire cette arrosage manuellement : 2 à 3

bouteilles (1,5 litres) par pot de 50 litres. Dans ce cas, vous n'avez pas trop d'inquiétude à avoir et vous pouvez dès le printemps remettre en service votre réseau d'arrosage automatique en programmant un arrosage tous les 6 à 8 jours.

Reprendre un arrosage fréquent au printemps

Si vous n'avez pas pensé à effectuer ces arrosages manuels hivernaux, il est grand temps de vous y mettre car les «sols» dans les jardinières, les pots, les balconnières et les bacs sont très secs ; au printemps, la température augmente peu à peu ce qui aggrave sérieusement le risque de dessèchement, en particulier pour les plantes gourmandes en eau, telles que les bambous. Dans un premier temps (un mois), l'arrosage devra être abondant et fréquent (tous les 3 à 4 jours) pour ré-humidifier le substrat complètement. Ensuite, il sera possible de reprendre une fréquence et une durée d'arrosage de saison.

La mise en place d'un arrosage automatique sera un bon investissement pour assurer la régularité et délivrer la quantité d'eau requise par bac selon les saisons. Pour beaucoup, cette solution sera synonyme de gain de temps, de sécurité et d'économie d'eau. Ils n'ont pas tort.

L'arrosage manuel, toutefois, peut s'envisager non comme une corvée mais au contraire comme un moment de détente, un instant privilégié en fin et/ou début de journée pour se ressourcer au contact de la nature (même si celle-ci est largement apprivoisée) en lui apportant l'élément vital qui lui permet d'exister à nos côtés sur nos terrasses et balcons et de nous apporter ses bienfaits.

Faire son compost : Pourquoi et comment ?

Composter, c'est revaloriser les déchets verts dits «organiques» de la maison et du jardin en les amassant afin qu'ils se décomposent et produisent un engrais 100 % naturel appelé «compost». Près de la moitié des déchets que nous produisons sont des déchets de type organique et la plupart sont compostables. Dossier complet pour bien composter dans votre jardin.

Le compost est un engrais 100 % naturel constitué à partir du mélange de débris organiques en décomposition et de matières minérales, destiné à nourrir et à alléger le sol qu'il enrichit en humus. Dans la nature, le recyclage de tous les matériaux organiques, végétaux et animaux, produit ce fameux humus dont se

nourrissent les plantes. C'est un processus long en règle générale.

Recycler ses déchets au jardin est aujourd'hui quelque chose de plus en plus courant. Ainsi, faire son compost soi-même est devenu très tendance ces dernières années. Il est vrai que cela a trois gros avantages : c'est 100% naturel, c'est simple à réaliser et c'est économique. Il suffit de trouver un bon emplacement dans son jardin et de tenter l'expérience.

Pourquoi composter les déchets ?

Créer un compost permet : de recycler tout ce que l'on a retiré du sol par la cueillette (épluchures de légumes et de fruits, fleurs fanées...) et par le

désherbage ainsi que les divers déchets de la cuisine.

d'avoir un sol à la fois léger, facile à travailler et nutritif, idéal pour le développement des plantes.

de retenir d'importantes quantités d'eau par sa structure spongieuse. Les eaux de pluie, d'arrosage et d'irrigation sont utilisées au mieux.

de rendre utilisables des déchets organiques qui sinon se perdraient et pourraient se montrer encombrants voire polluants, en particuliers pour les eaux courantes et les nappes phréatiques.

de se passer d'engrais chimiques et du coup, d'éliminer les pesticides.

de faire des économies. En effet, tout est naturel et il y a moins besoin d'entretien et d'eau.

de réaliser des récoltes saines et abondantes.

Les deux types de compost

le compost anaérobie (sans air). Cela consiste à entasser les débris végétaux qui se décomposent sur place et pourrissent.

Son point fort : il ne nécessite aucune intervention humaine pendant la durée de la fabrication.

Ses inconvénients : une forte odeur se dégage lors du pourrissement des détrit. Il demande plus de temps, environ un an pour être prêt. Il présente également des risques de problèmes phytosanitaires.

le compost aérobie (formé en

présence d'air). C'est celui qui est le plus recommandé.

Ses points forts : il ne produit pas d'odeur désagréable. Il ne faut que 6 mois pour que le compost soit prêt. Les graines des mauvaises herbes et les germes pathogènes sont détruites lors de l'élévation de température résultant de la fermentation, qui peut dépasser 70 °C. On obtient ainsi un substrat sain.

Son point faible : il faut s'en occuper régulièrement afin d'aérer le sol. Pour cela, il est vivement recommandé de le remuer et de le brasser. Il est nécessaire également de surveiller l'humidité.

Un orchestre célèbre les bandes originales de jeux vidéo populaires à Ithra, en Arabie saoudite

Le Centre du roi Abdoulaziz pour la culture mondiale a ouvert ses portes à un événement jeudi.

Tous les soirs au théâtre Ithra (deux représentations sont prévues vendredi), le spectacle orchestral célèbre les bandes sonores des jeux vidéo les plus populaires et tente de leur insuffler une nouvelle vie.

Le concert propose des arrangements symphoniques associés à des images HD du jeu et à des illustrations exclusives de titres populaires tels que League of Legends, Overwatch, Assassin's Creed et The Witcher 3. ***

Sergey Smbatyan, fondateur de l'Orchestre symphonique d'État d'Arménie, directeur artistique et chef d'orchestre principal depuis 2005, était présent pour fournir un contexte et des commentaires entre les partitions lors de la soirée d'ouverture.

Avant le spectacle, il s'est adressé à la foule : « Si vous n'êtes pas un joueur, imaginez que vous êtes dans un musée, un musée d'art, mais au lieu qu'un conservateur vous parle des images que vous allez voir sur cet immense écran, laissez ces musiciens vous raconter exacte-



ment cette histoire.

« Ce soir, il n'y a pas de bon moment pour applaudir ; il n'y a pas de mauvais moment pour applaudir. Si vous entendez quelque chose que vous aimez de la part de ces musiciens (il fait un geste vers l'orchestre installé sur scène), faites-le-nous savoir.

« Nous allons commencer ce soir par des jeux de rôle, ou RPG, dans lesquels les joueurs incarnent des personnages dans un cadre fictif. Le jeu est axé sur la narration interactive, la prise de décision et la stratégie. »

Paul Blay, un habitant de Dha-

hran, a emmené ses deux filles, Sylvia, 11 ans, et Celeste, 10 ans, au spectacle.

Père de six enfants, M. Blay a déclaré à Arab News : « Je reçois des courriels à propos d'Ithra : « Je reçois des courriels sur les événements d'Ithra et j'ai vu celui-ci. J'ai pensé que ce serait amusant pour moi et les filles d'y aller. Comme avec toute personne que j'aime, j'ai partagé avec elles les choses que j'apprécie. »

La famille Blay s'est installée dans le Royaume l'année dernière et souhaitait assister à un événement mêlant jeux et musique.



Celeste a déclaré à Arab News : « J'aime beaucoup la musique des jeux vidéo ; elle est vraiment belle et j'aime l'écouter. C'est un peu ce qui m'a poussée à venir ici. Et puis, mon père aime les jeux vidéo. »

Les sœurs Blay, plus âgées, ont toutes deux pris des cours de musique et jouent de plusieurs instruments, dont le piano, la harpe et la clarinette.

Leur père a déclaré : « La plupart des meilleures musiques composées de nos jours le sont pour des

films et des jeux vidéo. Je m'attendais à ce qu'elle soit de très bonne qualité ici, à Ithra ».

Au cours de l'événement, des musiques issues de Guild Wars 2, World of Warcraft, The Witcher 3 et Assassin's Creed 2, entre autres, ont été jouées.

Le dernier concert aura lieu le 5 avril, avec des billets à partir de 200 SR (53 \$), disponibles sur place ou sur le site web d'Ithra.

Un programme saoudien de formation d'enseignants d'arabe langue seconde est mis en place dans une université américaine

Un nouveau programme forme des enseignants d'arabe comme deuxième langue à l'université de l'Indiana, aux États-Unis.

Lancé par la King Salman Global Academy for Arabic Language, ce cours se déroulera jusqu'au 8 avril et constitue la deuxième phase d'un projet visant à former les enseignants.

Abdullah Al-Washmi, secrétaire général de la KSGAAL, a déclaré que ce programme s'inscrivait dans le cadre des efforts continus déployés par l'académie pour améliorer les compétences des enseignants et des étudiants en langue arabe.

La KSGAAL se concentre sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et sur l'introduction d'une évaluation linguistique standardisée, a ajouté M. Al-Washmi.

Il a déclaré que, grâce à sa collaboration avec l'université de l'Indiana, la KSGAAL s'engageait à favoriser les échanges universitaires et l'intégration des meilleures pratiques mondiales en matière d'enseignement de la

langue arabe.

Le secrétaire général a ajouté que le test Hamza renforçait la position mondiale et académique de la langue arabe en fournissant un modèle d'évaluation standardisé basé sur des critères internationaux.

Il offre une mesure fiable des compétences linguistiques, ce qui permet aux universités et aux établissements d'enseignement du monde entier de s'y référer pour l'admission des étudiants et l'évaluation de leurs aptitudes.

M. Al-Washmi a ajouté : « Le test stimule la recherche scientifique dans le domaine de la langue arabe grâce aux données analytiques dérivées de ses résultats, qui contribuent à l'élaboration de programmes d'enseignement plus efficaces.

« Le test facilite la reconnaissance internationale de l'arabe en tant que langue mondiale pouvant être évaluée selon les normes du CECR, favorisant ainsi son inclusion dans les cadres universitaires et professionnels mondiaux.

Le plan de l'académie pour les évaluations de la langue arabe repose sur plusieurs piliers clés : la législation et l'accréditation pour garantir la reconnaissance officielle et la fiabilité, ainsi que la sensibilisation et la durabilité pour rendre le test accessible au plus grand nombre.

M. Al-Washmi a déclaré : « Nous nous engageons dans l'innovation et le développement pour améliorer les mécanismes d'évaluation et l'expérience des candidats.

Le programme d'évaluation linguistique du KSGAAL a progressé conformément à la stratégie établie, a déclaré M. Al-Washmi, positionnant l'Arabie saoudite, par l'intermédiaire de l'académie, comme une référence internationale en matière d'enseignement, d'apprentissage et de pratiques d'évaluation de la langue arabe.

Le programme de l'université de l'Indiana comprend un module d'introduction aux évaluations linguistiques et au test Hamza, ainsi qu'un cours de formation spécialisé pour les professeurs



d'arabe dont la langue maternelle n'est pas l'arabe.

Le programme comprend un séminaire scientifique intitulé « Saudi Arabia's Efforts in Teaching Arabic to Non-Native Speakers » (Les efforts de l'Arabie saoudite dans l'enseignement de l'arabe aux locuteurs non natifs).

Les participants prendront également part à une session pra-

matique du test Hamza, conçue pour approfondir leur compréhension des mécanismes d'évaluation des langues et de leur rôle dans l'évaluation des compétences linguistiques des apprenants.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de la KSGAAL visant à renforcer la langue arabe et à améliorer sa présence dans les institutions universitaires internationales.

PSYCHOTROPES DÉTOURNÉS SOUS ORDONNANCE : Chirurgien et pharmacien inculpés

La justice algérienne s'apprête à examiner une affaire de trafic de médicaments à effet hallucinogène qui révèle des ramifications surprenantes. Le tribunal de Dar El Beïda ouvrira, le 10 avril prochain, le dossier d'un réseau criminel démantelé à Bab Ezzouar. Impliquant plusieurs individus, dont un militaire et un médecin, accusés d'acquisition et de vente illicite de substances psychotropes.

L'enquête a mis au grand jour un système bien rodé. Des ordonnances médicales falsifiées, un complice au sein du corps médical et des transactions financées à l'aide d'une carte bancaire militaire. De plus, l'affaire a conduit à l'implication d'un pharmacien et d'un chirurgien orthopédiste, accusés d'avoir facilité l'accès à ces substances interdites.

Gendarmerie nationale : une arrestation suite à une filature minutieuse

Tout commence le 11 décembre 2024, lorsque les services de la Gendarmerie nationale reçoivent une information confidentielle



signalant le transport suspect de médicaments psychotropes dans un véhicule. Les autorités ont alors entamé une opération de surveillance au niveau du boulevard du 8 mai 1945 à Bab Ezzouar.

Lorsque le véhicule, une Peugeot 207, est intercepté, les forces de l'ordre procèdent à une fouille approfondie. La perquisition révèle la présence de trois boîtes contenant 90 comprimés de Tramadol dissimulés sous le siège du conducteur, ainsi que trois sacs remplis de médicaments psychotropes accompagnés d'ordonnances médicales. Une fouille plus

poussée permet de découvrir un total de 180 comprimés de Prégabaline, un puissant neurodéresseur détourné de son usage thérapeutique.

Trafic de psychotropes à Alger : un chirurgien et un militaire au cœur d'un réseau criminel

Les investigations ont rapidement conduit les autorités vers un médecin spécialisé en chirurgie orthopédique et traumatologique, identifié sous les initiales B.A. Ce dernier est accusé d'avoir délivré des ordonnances fictives permettant aux trafiquants d'obtenir ces substances interdites. En

outre, selon les résultats de l'enquête, toutes les ordonnances saisies provenaient du même praticien. De plus, ils ont utilisé les mêmes médicaments le même jour, dans la même pharmacie.

En plus du médecin, l'enquête a également impliqué le propriétaire de la pharmacie ayant fourni ces médicaments. Deux assistantes médicales du chirurgien ont aussi été interrogées. L'une d'elles, identifiée sous les initiales K.B., est accusée d'avoir détruit des documents compromettants après une première perquisition

policrière.

Une affaire qui met en lumière le phénomène de trafic des psychotropes en Algérie

En effet, les mis en cause dans cette affaire risquent de lourdes peines. Le procureur a requis des poursuites pour :

- Détention et transport de substances psychotropes à des fins de revente ;
- Usage abusif d'ordonnances médicales falsifiées ;
- Complicité dans la rédaction d'ordonnances frauduleuses ;
- Entrave au bon déroulement de la justice.

En résumé, cette affaire met en exergue un phénomène croissant en Algérie. La multiplication des réseaux exploitant les failles du système de prescription médicale pour alimenter un marché noir florissant des psychotropes. En attendant le verdict de la justice, cette affaire soulève une fois de plus la question du contrôle des prescriptions et de la responsabilité des professionnels de santé dans la lutte contre ce fléau.

Nouvelle saisie record de cocaïne à Adrar

Une importante saisie de drogue a été réalisée mercredi dans la wilaya d'Adrar, située dans la 3e Région militaire algérienne. L'opération, qualifiée de qualitative par les autorités, a permis l'interception de 41 kilogrammes de cocaïne.

Cette intervention est le fruit d'une collaboration efficace entre plusieurs corps de sécurité : des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), les services des Douanes et la Sûreté nationale. Le ministère de la Défense nationale (MDN) a communiqué ces informations le lendemain de l'opération.

« Dans le cadre des efforts continus visant à lutter contre la criminalité organisée sous toutes ses formes et lors d'une opération qualitative, des détachements combinés de l'ANP, des Douanes et de la

Sûreté nationale, relevant du Secteur militaire d'Adrar (3e Région militaire), ont procédé, mercredi 2 avril 2025, à la saisie d'une quantité de drogue dure (cocaïne) estimée à 41 kg, ainsi qu'un véhicule utilitaire », lit-on dans le communiqué du MDN.

Cette saisie s'inscrit dans le cadre de la lutte intensive menée par les autorités algériennes contre le trafic de drogue et le crime organisé, particulièrement actifs dans les régions frontalières du pays. Elle démontre l'efficacité de la coordination entre les différents services de sécurité dans la protection des frontières et la lutte contre les réseaux de narcotrafiquants.

Cette opération réussie illustre la détermination des forces de sécurité algériennes à combattre le trafic de stupéfiants et à préserver la sécurité nationale, notamment dans les régions du



Sud du pays qui constituent des points de transit stratégiques pour les réseaux criminels.

5e opération de saisie de cocaïne depuis le début de l'année 2025 Il est utile à signaler que c'est la cinquième opération de saisie de cocaïne en Algérie depuis le début de la nouvelle année 2025, dont trois opérations à Oran.

Lors de la première opération, Les agents des forces de l'ordre ont intercepté précisément 109,896 kg de cocaïne et une somme d'argent avoisinant les

11,666 milliards de centimes. Ces découvertes ont été effectuées dans un véhicule et au domicile d'un individu identifié comme membre d'un réseau criminel structuré.

Le 15 janvier 2025, le procureur de la République près du tribunal spécialisé d'Oran avait rapporté la confiscation de 20,608 kg de cocaïne et d'une somme s'élevant à 1,685 milliard de centimes. Treize personnes avaient été arrêtées, parmi lesquelles douze ont été

placées en détention provisoire, tandis qu'une autre a été mise sous contrôle judiciaire.

Le 23 janvier 2025, les services de la direction régionale de lutte contre le crime organisé à Oran (SRLCO) ont récemment réalisé une opération majeure en saisissant plus de 130 kg de cocaïne. Cette action marque une étape importante dans les efforts continus des forces de sécurité nationale pour contrer les réseaux criminels et le trafic de drogues dans le pays.

Enfin, la quatrième opération a eu lieu à Chlef le 20 février 2025. Les agents de la brigade régionale de lutte contre la fraude et la contrebande, en coordination avec la brigade mobile, ont mis la main sur une quantité impressionnante de cocaïne, 28,737 kg dissimulés dans un véhicule léger.